

LA MUNICIPALITE

RAPPORT DE GESTION 2011

Table des matières

PREAVIS NO 09/2012 RAPPORT DE GESTION ET COMPTES 2011

PREAMBULE	3
CONSEIL COMMUNAL	4
VOTATIONS 2011	6
MUNICIPALITE	8
ETAT DU PERSONNEL ET MUTATIONS.....	11
110 - ADMINISTRATION GENERALE	12
210 - FINANCES	13
310-320 - TERRAINS, FORETS & ALPAGES, VIGNES	201
350 - BATIMENTS	22
410 - POLICE DES CONSTRUCTIONS - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	25
430 - VOIRIE	29
450 - GESTION DES DECHETS	30
460 - EAUX USEES ET EAUX CLAIRES.....	35
500 - INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	36
520 - ECOLES.....	36
610 - ASSOCIATION SECURITE RIVIERA ET POLICE CANTONALE.....	36
620 - SERVICES GENERAUX A LA POPULATION	37
710 - SECURITE SOCIALE.....	39
810 - SERVICES INDUSTRIELS.....	40

COMPTES

COMPTES DE FONCTIONNEMENT	47
TABLEAU DES CHARGES ET PRODUITS PAR NATURE.....	84
COMPTES AFFECTES.....	87
TABLEAU DES CHIFFRES CLES.....	90
ECARTS REVENUS ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT.....	91
BILAN.....	92
FONDS DE RESERVE.....	93
ANNEXE AUX COMPTES	94
FLUX DE TRESORERIE	95
ETAT DES INVESTISSEMENTS	97
ETAT DES EMPRUNTS ET INTERETS	99
RESUME DES COMPTES	101
CONCLUSIONS	110
ORGANIGRAMME	111
RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE.....	113
ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE BLONAY - ST-LEGIER - COMPTES	117

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITE DE ST-LEGIER - LA CHIESAZ AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'EXERCICE 2011

St-Légier-La Chiésaz, le 7 mai 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

PREAMBULE

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2011, en application :

- ⇒ de la Loi sur les communes du 28 février 1956
- ⇒ du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979
- ⇒ du Règlement du Conseil communal du 1^{er} juillet 2006

La Municipalité tient en premier lieu à exprimer sa reconnaissance et ses remerciements à l'ensemble du personnel communal pour son travail et son dévouement pendant l'année écoulée. Elle tient à relever en particulier l'engagement des chefs et responsables de service :

- | | |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| ⇒ M. J. Steiner, secrétaire municipal | ⇒ M. S. Roulet, boursier communal |
| ⇒ M. J.-P. Krümel, chef du bureau technique | ⇒ M. C.-A. Droz, responsable des services généraux |
| ⇒ M. F. Masson, chef du service de voirie | ⇒ M. A. Comberous, chef du service des forêts |
| ⇒ M. R. Grand, chef du service de conciergerie | |

sans lesquels elle ne saurait prétendre avoir pu conduire toutes les activités décrites dans le présent rapport.

Perspectives et projets

Pour la première fois cette année, la Municipalité a élaboré un programme de législature. Le but recherché est de permettre une vision à moyen terme (5 ans) sur les intentions stratégiques de l'exécutif, en marge, bien sûr, de l'autre outil indispensable qu'est la planification des investissements.

Ce programme, s'il n'engage pas formellement l'Autorité, devrait permettre, notamment, de faire des choix, si besoin est, durant cette période.

Il comprend un certain nombre d'axes principaux qui sont :

- la maîtrise des finances communales, par des engagements raisonnables et pensés,
- des infrastructures scolaires et parascolaires répondant à la demande, en constante augmentation,
- une vision régionale en matière de collaboration, en particulier avec la commune voisine de Blonay,
- le développement maîtrisé de l'aménagement du territoire, par un engagement fort au niveau du projet d'agglomération, qui devrait renforcer la Riviera,
- la volonté de promouvoir un habitat à prix accessibles,
- la volonté d'une gestion responsable des déchets avec, notamment, l'introduction d'une taxe sur les déchets, permettant le maintien ou la baisse de la pression fiscale au niveau communal,
- une gestion du patrimoine efficace et rentable, y compris les ressources en eau potable,
- la promotion indispensable de notre commune, par son attractivité, notamment en matière de qualité de vie, de pression fiscale acceptable et de services.

Il va sans dire que des modifications pourraient être apportées à ces grands axes, en regard de certains événements ou modifications importantes durant la législature. Le point sera fait chaque année, lors de la réalisation de certains objectifs.

CONSEIL COMMUNAL

Bureau 2011

	<u>Janvier à juin</u>	<u>juillet à décembre</u>
Président	M. Claude Schwab	M. Yves Filippozzi
1er Vice-président	M. Yves Filippozzi	Mme Anne Morier
2ème Vice-président	Anne Morier	M. Daniel Berner
Scrutateurs	Mme Sarah Burgy M. Daniel Plattner	Mme Céline Morier M. Giuseppe Singarella
Scrutateurs suppléants	M. Michel Aubert M. Giuseppe Singarella	M. Michel Aubert M. Mitchell Heynick
Secrétaire (hors Conseil communal)	Mme Patricia Sava	Mme Patricia Sava
Huissiers	M. Jean-Paul Mounoud M. Michel Jeanmonod	M. Jean-Paul Mounoud M. Michel Jeanmonod

Assermentations au Conseil communal

Au vu de la nouvelle législature 2011-2016, les conseillers et conseillères communaux ci-dessous ont été élus :

AUBERT	Michel	BAYS	Patrick
BERNER	Daniel	BESSON	Pierre-Alain
BORNAND	Martin	BOVAY	Grégory
BRAWAND	Marylène	BRUNSCHWIG	Patrick
BUOB	Romano	BURGY	Jean-Luc
BUZER	Joël	CHAUDET	Marc-Antoine
CHEVALEY	Jacques	CHRISTINAT	Béatrice
DECOMBAZ	Jacques	DROZ	Patrice
DUCRAUX	Philippe	DUPRAZ	Jean
FILIPPOZZI	Yves	GEORGE	Thierry
GOLAY	François	HERRERO	Carlos
HEYNICK	Mitchell	JAQUET	Stéphane
JOLIVAT	Isabelle	JORDAN MEIER	Andréane
KÖHLI	Patrick	LAURENT	Jacques
LERESCHE	Alain	LEYVRAZ	Gérard
LIAUDAT	Dominique	LIECHTI	Marie-Claude
MAMIN	Michel	MARTI	Guy
MAURER	Tommasina	MORIER	Anne
MORIER	Céline	MULLER	Gabrielle

NIEDEROEST	Monique	PERRENOUD	Charlotte
PESCANTE	Leonardo	PETETIN	Michèle
PLATTNER	Daniel	POLETTI	Pierre-Alain
POP	Gheorghe	PRELAZ	Alexandre
REYMOND	Jacques	ROCHAT	Eric
RUBLI	Daniel	RUCHET	Dominique
SCULATI	Raphaël	SCHILTKNECHT-MORIER	Anne
SCHLÄPPI	Martine	SCHLUCHTER SPORI	Carole
SINGARELLA	Giuseppe	TAVERNEY	Hervé
THIEBAUD	Françoise	TORRENT	Yan
VIENET	Pascal	VIONNET	Alain
VOUILLOZ BURNIER	Marie-France	YOAKIM	William
ZAPF	Pierre	ZIMMERMANN-KEHLSTADT	Laurence
ZOMPA	Ariane		

Séances 2011

Durant l'exercice 2011, le Conseil communal a tenu 8 séances.

Les préavis ainsi que les extraits de décision du Conseil communal se trouvent sur le site internet de la commune (<http://www.st-legier.ch/index.php/administration/conseil-communal>).

VOTATIONS 2011

En 2011, les votations ont donné les résultats suivants :

Scrutin du 13 février

Objet fédéral

Objet 1 Initiative sur les armes

Acceptez-vous l'initiative populaire du 23 février 2009 "Pour la protection face à la violence des armes" ?

Résultat des bulletins

Electeurs inscrits	2895		Suffrages	
Bulletins rentrés	1652		oui	912
Bulletins blancs	21		non	719
Bulletins nuls	0		Taux de participation	57.06 %
Bulletins valables	1631			

Scrutin du 4 septembre

Votation cantonale du 4 septembre 2011

Objet 1 Vivre et voter ici

Acceptez-vous l'initiative populaire " Vivre et voter ici" droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal ?

Résultat des bulletins

Electeurs inscrits	2884		Suffrages	
Bulletins rentrés	1350		oui	352
Bulletins blancs	14		non	984
Bulletins nuls	0		Taux de participation	46.81 %
Bulletins valables	1336			

Objet 2 Election CC proportionnelle

Acceptez-vous l'initiative parlementaire constitutionnelle demandant une modification de l'article 144, alinéa 3 de la Constitution du Canton de Vaud (composition et organisation du conseil communal) ?

Résultat des bulletins

Electeurs inscrits	2884		Suffrages	
Bulletins rentrés	1349		oui	783
Bulletins blancs	105		non	461
Bulletins nuls	0		Taux de participation	46.78 %
Bulletins valables	1244			

Objet 3 Ecole2010 ou LEO

- a) Ecole 2010 - Sauver l'école
- b) Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO)
- c) Dans le cas où le peuple accepte à la fois l'initiative populaire "Ecole 2010 - Sauver l'école" et le contre-projet du Grand Conseil (LEO)

Est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

Résultat des bulletins

Électeurs inscrits	2884
Bulletins rentrés	1350
Bulletins blancs	33
Bulletins nuls	1
Bulletins valables	1316

	Suffrages	% Suffrages
Initiative : Ecole 2010 - Sauver l'école		
Sans réponse	17	1.29 %
OUI	583	44.30 %
NON	716	54.41 %
Taux de participation		46.81 %
	Suffrages	% Suffrages
Contre-projet : Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO)		
Sans réponse	21	1.60 %
OUI	697	52.96 %
NON	598	45.44 %
Taux de participation		46.81 %

	Suffrages	% Suffrages
Question subsidiaire : Dans le cas où le peuple accepte à la fois l'initiative populaire "Ecole 2010 - Sauver l'école" et le contre-projet du Grand Conseil (LEO). Est-ce l'initiative populaire ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?		
Sans réponse	73	5.55 %
OUI	591	44.91 %
NON	652	49.54 %
Taux de participation		46.81 %

MUNICIPALITE

Janvier à Juin

Jean de Gautard Syndic	Alain Bovay Municipal	Dominique Epp Municipal	Gérald Gygli Municipal	Nicky Schuler Municipal
1.01.1998	1.01.2002	1.07.2006	1.07.2006	1.07.2006
Administration générale - Aménagement du territoire - Ecoles	Finances - Services industriels - Sports	Travaux - Voirie - Environnement	Bâtiments - Sociétés locales - Tourisme	Domaines - Affaires sociales - Sécurité
Délégations	Délégations	Délégations	Délégations	Délégations
⇒ Conférence des Syndics de la Riviera ⇒ Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman ⇒ TMVR (conseil d'administration Remontées mécaniques des Pléiades (Coopérative) ⇒ CIP (employeur) ⇒ Commission scolaire du groupement ⇒ Commission scolaire d'arrondissement ⇒ PROMOVE ⇒ CORAT ⇒ Commission Prévention Riviera ⇒ Commission Prévention Jeunesse « Blonay - St-Légier » ⇒ Fonds culturel Riviera	⇒ Commission d'estimation fiscale des immeubles ⇒ Commission d'impôt ⇒ CIP (employeur) ⇒ SIGE - Conseil intercommunal ⇒ Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives formant les jeunes ⇒ Conseil de Fondation de l'Hôpital Riviera	⇒ SATOM (assemblée générale) ⇒ Inspection du travail et des chantiers ⇒ GEDERIVIERA ⇒ SA Compost Chablais Riviera ⇒ MVR (Transports Montreux-Vevey- Riviera) ⇒ Conseil intercommunal Sécurité Riviera	⇒ Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera ⇒ Ecole Suisse de Ski ⇒ Union des Sociétés et Associations Locales ⇒ Comité de la taxe de séjour ⇒ Groupement de défense contre la grêle	⇒ ASMADO-OMSV ⇒ Entraide familiale Blonay - St-Légier-La Chiésaz ⇒ Comité de direction association de communes « Sécurité Riviera ⇒ Commission d'enquête AVS et AI ⇒ Fondation Joli-Bois ⇒ Pro Familia ⇒ ASCOR / BRIO ⇒ Association régionale de la préparation à la retraite ⇒ Commission de coordination des Pléiades ⇒ Conseil intercommunal RAS Riviera ⇒ Commission du Feu ⇒ ORPC (Comité directeur) ⇒ Commission de coordination paroissiale ⇒ Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage ⇒ COPIL Police Riviera ⇒ Groupement de défense contre la grêle

Juillet à Décembre

Alain Bovay Syndic	Dominique Epp Municipal	Gérald Gygli Municipal	Claude Schwab Municipal	Antoinette Siffert Municipale
1.01.2002	1.07.2006	1.07.2006	1.07.2011	1.07.2011
Administration générale - Finances - Services industriels	Aménagement du territoire - Mobilité - Sociétés locales - Sports	Bâtiments - Domaines	Travaux - Voirie - Environnement - Culture - Ecoles	Affaires sociales - Sécurité - Forêts
Délégations	Délégations	Délégations	Délégations	Délégations
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Conférence des Syndics de la Riviera ⇒ Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman ⇒ MVT (Montreux-Vevey tourisme) ⇒ PROMOVE ⇒ CIP (employeur) ⇒ Commission d'impôt ⇒ SIGE (Conseil intercommunal) ⇒ Commission d'estimation fiscale des immeubles ⇒ Conseil de fondation de l'Hôpital Riviera ⇒ Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera ⇒ Conseil des 50 (UCV) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Inspection du travail et des chantiers ⇒ CORAT ⇒ Groupe de travail agglomération (projet rivelac) ⇒ Union des Sociétés et Associations Locales (USAL) ⇒ Ecole Suisse de Ski (ESS) ⇒ Coopérative des Pléiades ⇒ CIP (employeur) ⇒ Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives formant les jeunes ⇒ VMCV SA 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Conseil intercommunal de l'association de communes « Sécurité Riviera » ⇒ Groupement de défense contre la grêle 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Commission Prévention Riviera ⇒ Commission Prévention Jeunesse « Blonay - St-Légier » ⇒ Conseil d'établissement SATOM (assemblée générale) ⇒ GédéRiviera ⇒ Fonds culturel Riviera ⇒ Fondation du conservatoire de musique ⇒ Fondation du septembre musical ⇒ Répondant communal pour les questions d'intégration des étrangers et de prévention du racisme ⇒ Membre délégué au sein de l'association « Passeport Vacances » 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Membre du bureau et du Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Riviera » ⇒ Commission du Feu ⇒ Groupement forestier de la Veveyse ⇒ Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage ⇒ Fondation intercommunale pour l'accueil des enfants ⇒ Entraide familiale de Blonay - St-Légier-La Chiésaz ⇒ Asante-sana ⇒ Conseil intercommunal RAS Riviera ⇒ Commission d'enquête AVS et AI ⇒ Commission de coordination paroissiale ⇒ Repas à domicile ⇒ Fondation Joli-Bois ⇒ Pro Familia ⇒ ASCOR / BRIO ⇒ Association régionale de la préparation à la retraite

La vice-présidence a été assumée durant le premier semestre 2011 par M. A. Bovay et par M. D. Epp durant le second.

La Municipalité a tenu 43 séances, le lundi après-midi, ainsi que 3 réunions avec l'Autorité de Blonay, les 21 mars, 22 août et 14 novembre 2011.

M. le Préfet a procédé à sa traditionnelle inspection annuelle en présence de la Municipalité in corpore, du secrétaire et du boursier communal, le 8 décembre 2011.

Motions, postulats et interpellations

Conformément à l'article n° 112 du RCC, la Municipalité fait part des postulats, motions, projets et interpellations auxquels elle n'a pas encore répondu ou qui sont encore en cours d'étude, au 31 décembre 2011.

Motions

Date	Auteur	Sujet	Remarques
1998	Y. Filippozzi	Sécurité accrue pour tous les usagers de la route	Motion liée à la tranquillisation du trafic dans le village
2000	D. Epp	Fusion des communes, pour ou contre ?	Une étude est en cours, au niveau du district
2003	N. Tarin	Planification à long terme de la gestion des places de parc sur le domaine public de la commune	
2009	E. Rochat L. Pescante	Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des vestiaires du football, à Praz-Dagoud	

Postulats

Date	Auteur	Sujet	Remarques
2009	E. Rochat	Dans toutes constructions, étude faisabilité d'une centrale de chauffage à copeaux de bois	
2009	G. Marti	Une volonté politique de tous les élus pour une harmonisation régionale du trafic routier	
2010	M.-C. Liechti	Plus jamais ça (réseau d'eau sur les hauts de la commune)	
2011	M. Mamin	Le rapprochement des communes de St-Légier-La Chiésaz et Blonay sous l'angle du développement durable	Un groupe de travail a été mis sur pied et travaille activement, sous l'égide de M. Schwab, Municipal.

Interpellations

Date	Auteur	Sujet	Remarques
1995	A. Vionnet	La rue appartient à tous (partie concernant la route des Deux-Villages)	Interpellation liée à la tranquillisation du trafic dans le village
1997	C. Rittmeyer	Pour des mesures urgentes de limitation-détournement du trafic, en particulier de transit, à la route des Deux-Villages	Interpellation liée à la tranquillisation du trafic dans le village. La prochaine présentation des intentions municipales, quant au chemin des Boulingrins, devrait offrir cette alternative.
2002	P.-D. Béguin	Pour une vitesse des véhicules limitée à 40 km/h dans notre village, pendant 4 mois	Interpellation liée à la tranquillisation du trafic dans le village

ETAT DU PERSONNEL ET MUTATIONS

Etat au 31 décembre 2011 (y compris mutations)

Dicastères	EPT sans apprentis	Nombre de poste dont		Nbre collaborateurs avec salaire horaire	Traitements y. c. apprentis	Remb. traitement et charges	Charge nette	Budget 2011	Ecart	Ecart %
		Coll.	Appr.							
EPT = équivalent plein temps										
Municipalité	102	-	-	5	CHF 308'192.50	CHF 38'108.00	CHF 270'084.50	CHF 285'000.00	-CHF 14'915.50	-5.23%
Administration	110	7.90	12	2	CHF 840'838.50	CHF 1'977.30	CHF 838'861.20	CHF 855'000.00	-CHF 16'138.80	-1.89%
Forêts *	320	4.00	6	2	CHF 375'802.15	CHF 2'263.10	CHF 373'539.05	CHF 375'000.00	-CHF 1'460.95	-0.39%
Bâtiments	350	6.95	8	-	CHF 550'433.15	CHF 5'747.40	CHF 544'685.75	CHF 556'000.00	-CHF 11'314.25	-2.03%
Bureau technique	410	5.05	6	-	CHF 481'654.85	CHF 0.00	CHF 481'654.85	CHF 390'000.00	CHF 91'654.85	23.50%
Routes, parcs et jardins, centre de	430	11.00	11	-	CHF 970'457.35	CHF 34'706.60	CHF 935'750.75	CHF 948'500.00	-CHF 12'749.25	-1.34%
Repas de midi	511	3.50	10	-	CHF 153'400.55	CHF 3'677.40	CHF 149'723.15	CHF 130'000.00	CHF 19'723.15	15.17%
Eglise	580	-	2	-	CHF 51'836.00	CHF 0.00	CHF 51'836.00	CHF 55'000.00	-CHF 3'164.00	-5.75%
31.12.2011	38.40	55	4	17	CHF 3'732'615.05	CHF 86'479.80	CHF 3'646'135.25	CHF 3'594'500.00	CHF 51'635.25	1.44%
31.12.2010	35.75	54	4	17	CHF 3'498'894.55	CHF 85'799.10	CHF 3'413'095.45	CHF 3'473'000.00	-CHF 59'904.55	-1.72%

Prestations salariales	2011		2010	
Indexation au coût de la vie	0.96%	CHF 31'169.60	0.47%	CHF 15'135.50
Augmentations statutaires	0.50%	CHF 16'464.19	0.95%	CHF 30'434.93
Primes spontanées et gratifications	0.31%	CHF 10'200.00	0.44%	CHF 13'700.00

* CF compte 320.3080 personnel intérimaire CHF 98'243.10 non compris

Au niveau des prestations salariales, l'indexation au coût de la vie conformément au budget voté par le Conseil communal a été attribuée à hauteur de 1 % ainsi que les augmentations statutaires indexées sur l'échelle salariale de l'Etat de Vaud.

Mme Françoise Renaut, engagée depuis le début de l'année à 60% pour une durée de 6 mois, va poursuivre son activité au sein de l'administration communale et ce pour une période d'un peu plus de 2 ans. En effet, le bureau technique est actuellement surchargé et les prochains dossiers importants et chronophages qui se profilent ont contraint la Municipalité à prendre des mesures visant à conserver une gestion des dossiers courants efficace et rapide.

Les postes d'archiviste (1 = 110) et de machiniste (1 = 350) ne figurent pas dans le calcul des EPT, mais sont compris dans le nombre de collaborateurs (salaire horaire).

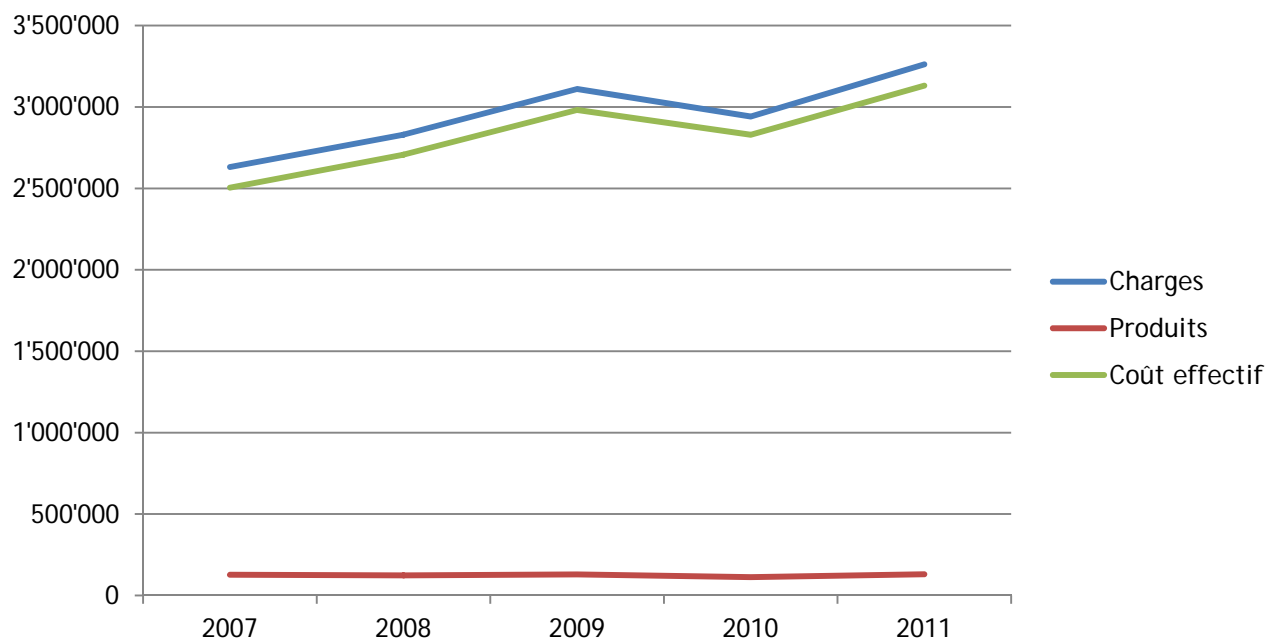
L'effectif du service d'accueil parascolaire a été porté à 3.50 EPT depuis la rentrée scolaire 2011, suite au nombre croissant d'enfants et à l'ouverture l'après-midi.

Mutations en 2011

Arrivées	Nom - Prénom	Service	Taux	Date entrée
	Renaut Françoise	Bureau technique	60 % dès le 01.07 à 100 %	03.01.2011
	Harold Oliver	Bureau technique	100 %	01.02.2011
	Mauroux Denis	Service de voirie	100 %	01.07.2011
	Chervet Mélanie	Services généraux	100 %	15.08.2011
	Grand Anthony	Service de conciergerie	50 %	01.11.2011
Départs				Date départ
	Ghiringhelli Nicolas	Bureau technique	100 %	11.03.2011
	Siffert Antoinette	Services généraux	100 %	30.06.2011
	Morard Sophie	Repas de midi	A l'heure	01.07.2011
	Cupaiolo Angelo	Service de voirie	100 %	30.09.2011
	Favez Roland	Organiste	A l'heure	31.12.2011

110 - ADMINISTRATION GENERALE

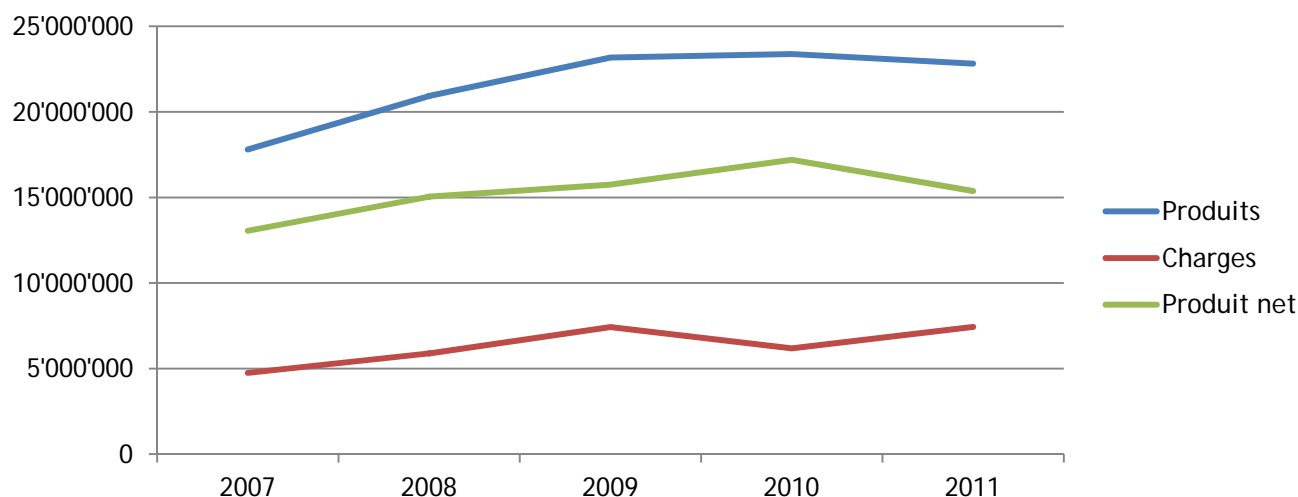
Evolution du centre de coût en francs



Un siècle de vie en images

Grâce à l'impulsion de quelques Tyalos et à l'appui du greffe ainsi que d'un photographe, la commune de St-Légier-La Chiésaz peut s'enorgueillir d'une nouvelle et superbe plaquette retraçant la vie du village depuis le début du siècle passé jusqu'à nos jours.

210 - FINANCES



Toutes les informations relatives aux comptes de l'exercice sous revue sont contenues dans les documents qui suivent le présent rapport.

Appréciations générales

Après prise en compte des amortissements obligatoires imposés par les préavis (dont le détail figure dans les tableaux des investissements à amortir), l'exercice boucle avec un excédent de charges de CHF 1'607'920.54 au lieu d'un budget déficitaire de CHF 3'210'920.-.

La marge d'autofinancement est de CHF 4'889.-.

Au vu du budget, les chefs de services ont été sensibles à la gestion rigoureuse de leur service respectif. Les non-dépenses et les recherches d'économies sur le ménage courant ont contribué à réduire le résultat négatif.

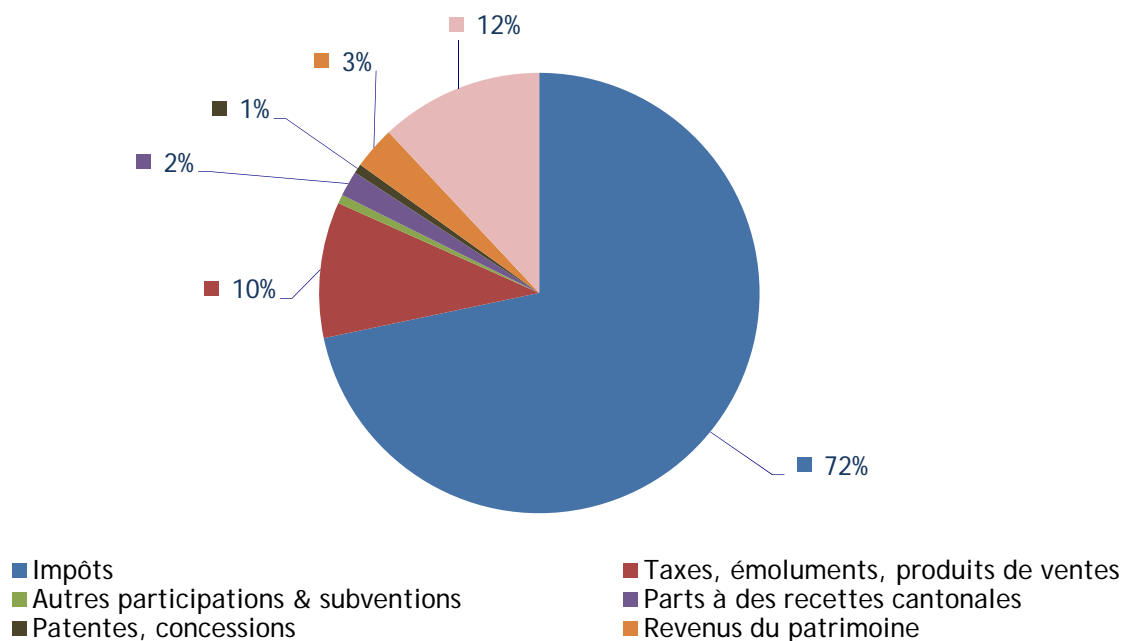
Facture sociale

Au vu des recettes conjoncturelles (droits de mutation, gains immobiliers, successions et impôt sur les frontaliers) largement inférieures à la prévision du canton et sur lesquelles ce dernier avait calculé notre participation à la première couche du paiement de la facture sociale par notre commune, il n'est pas nécessaire de provisionner quoi que ce soit via le compte 210.3809.

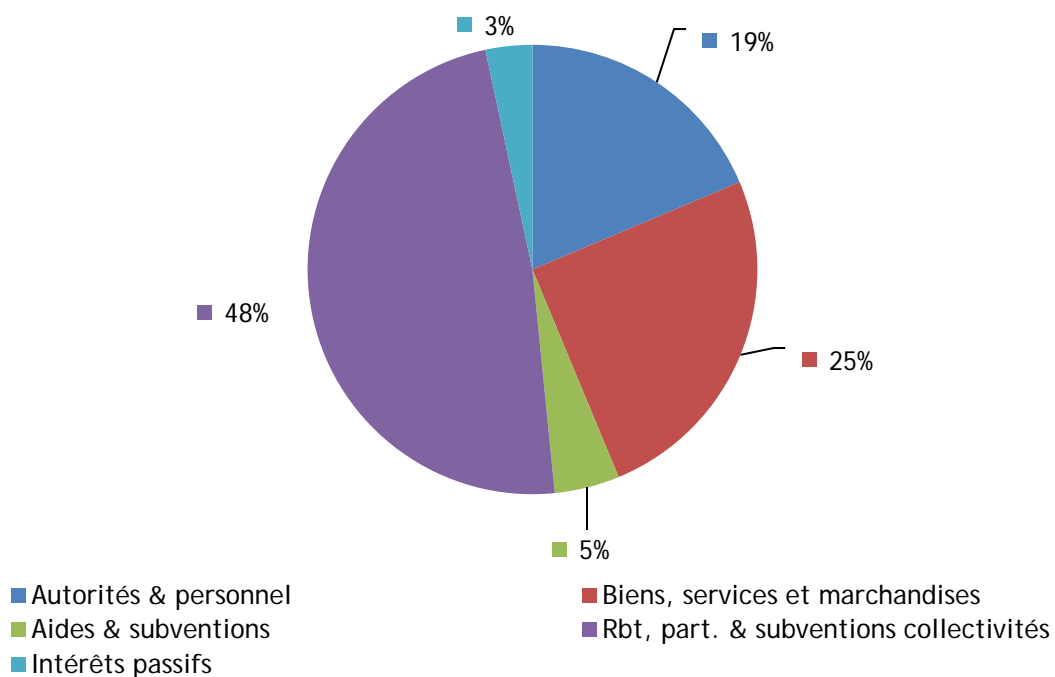
Tableaux

Tableau explicatif, répartition des recettes et charges financières, soit les montants totaux comptabilisés dans les comptes, avec déduction des postes suivants, soit amortissements, prélèvements ou attribution au fonds de réserve et imputations internes.

Répartition des recettes financières en 2011



Répartition des charges financières en 2011

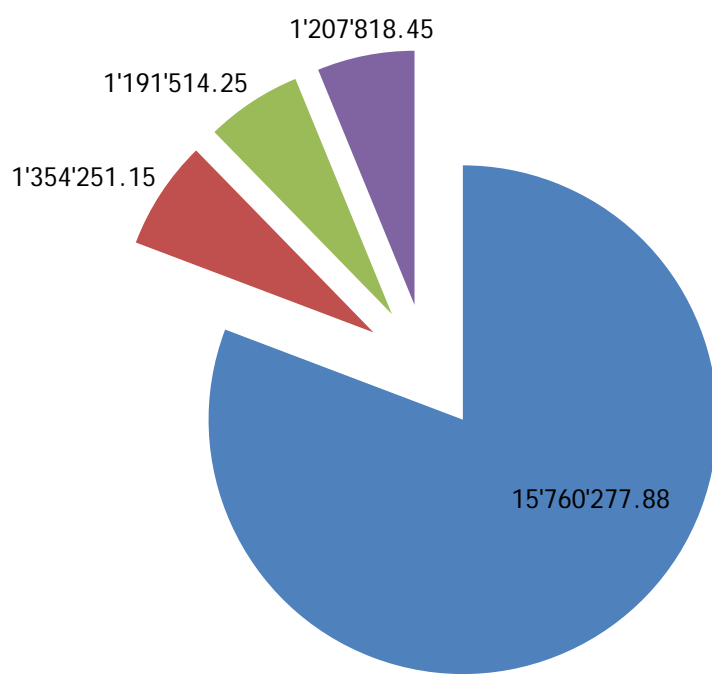


Recettes fiscales

Le tableau ci-après donne les détails de ces divers éléments.

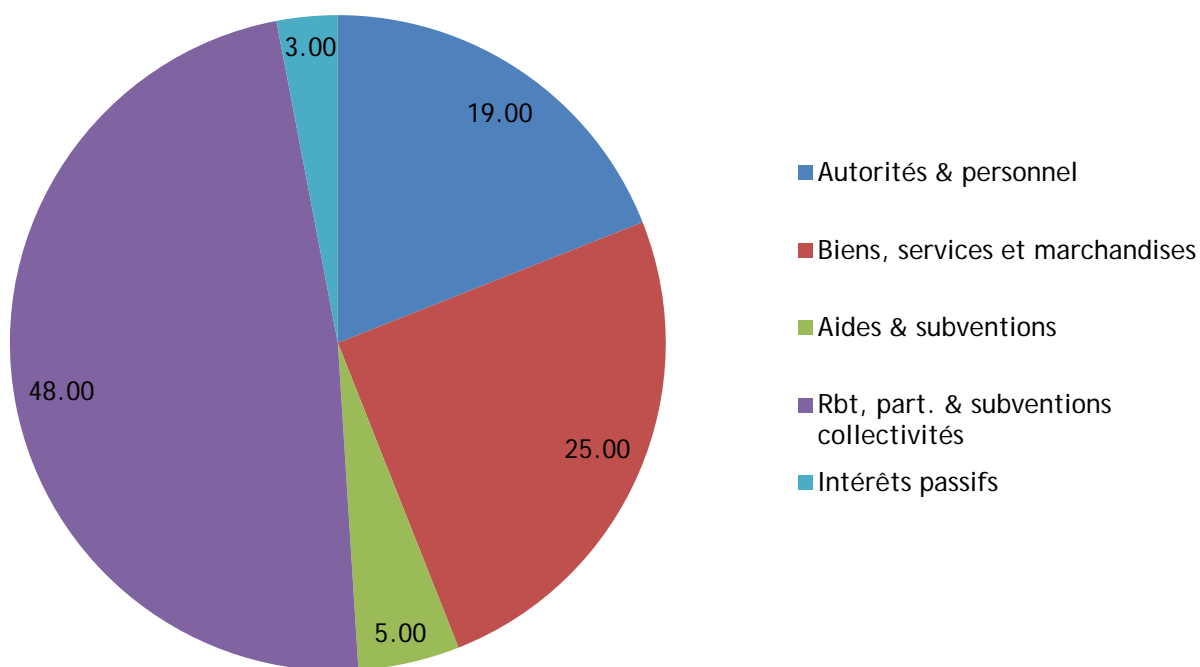
Récapitulation des recettes fiscales (non compris l'impôt sur les chiens et les patentes)

	Comptes 2011	Budget 2011	Comptes 2010
Impôts ordinaires PP	15'760'277.88	15'570'000.00	17'236'621.37
Impôts ordinaires PM	1'354'251.15	740'000.00	701'302.25
Impôt foncier	1'191'514.25	1'150'000.00	1'141'545.10
Total impôts ordinaires	18'306'043.28	17'460'000.00	19'079'468.72
Impôts aléatoires	1'207'818.45	1'600'000.00	1'924'472.45
Total	19'513'861.73	19'060'000.00	21'003'941.17



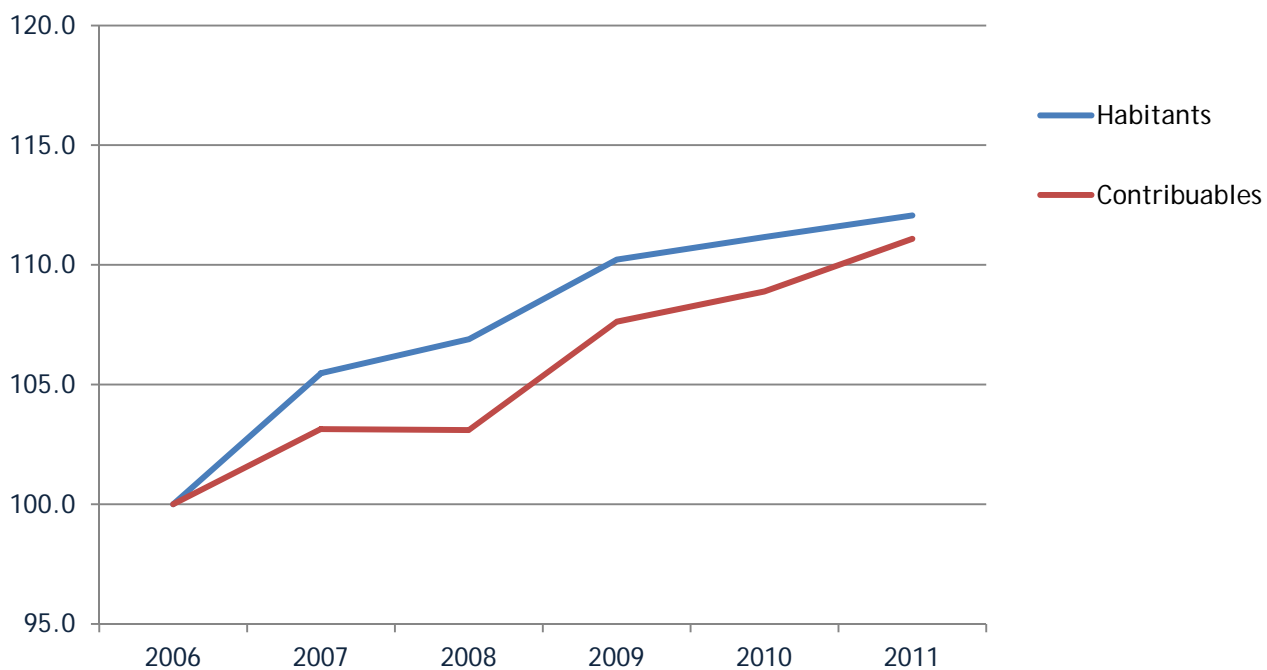
■ Impôts ordinaires PP ■ Impôts ordinaires PM ■ Impôt foncier ■ Impôts aléatoires

Pour CHF 100.- de charges, avant écritures de bouclage, la répartition pour l'année 2011 est la suivante :

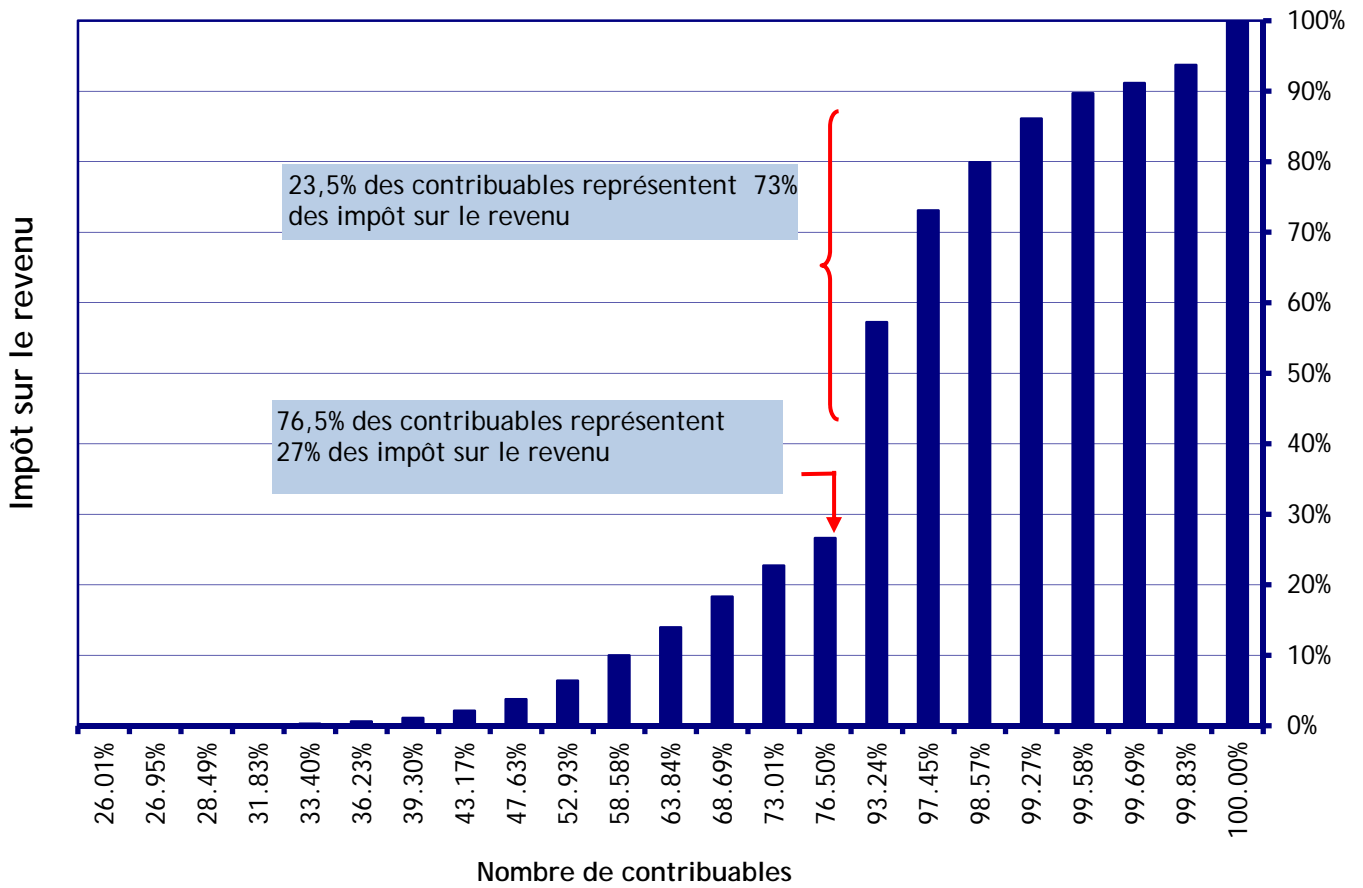


Structures des contribuables (personnes physiques)

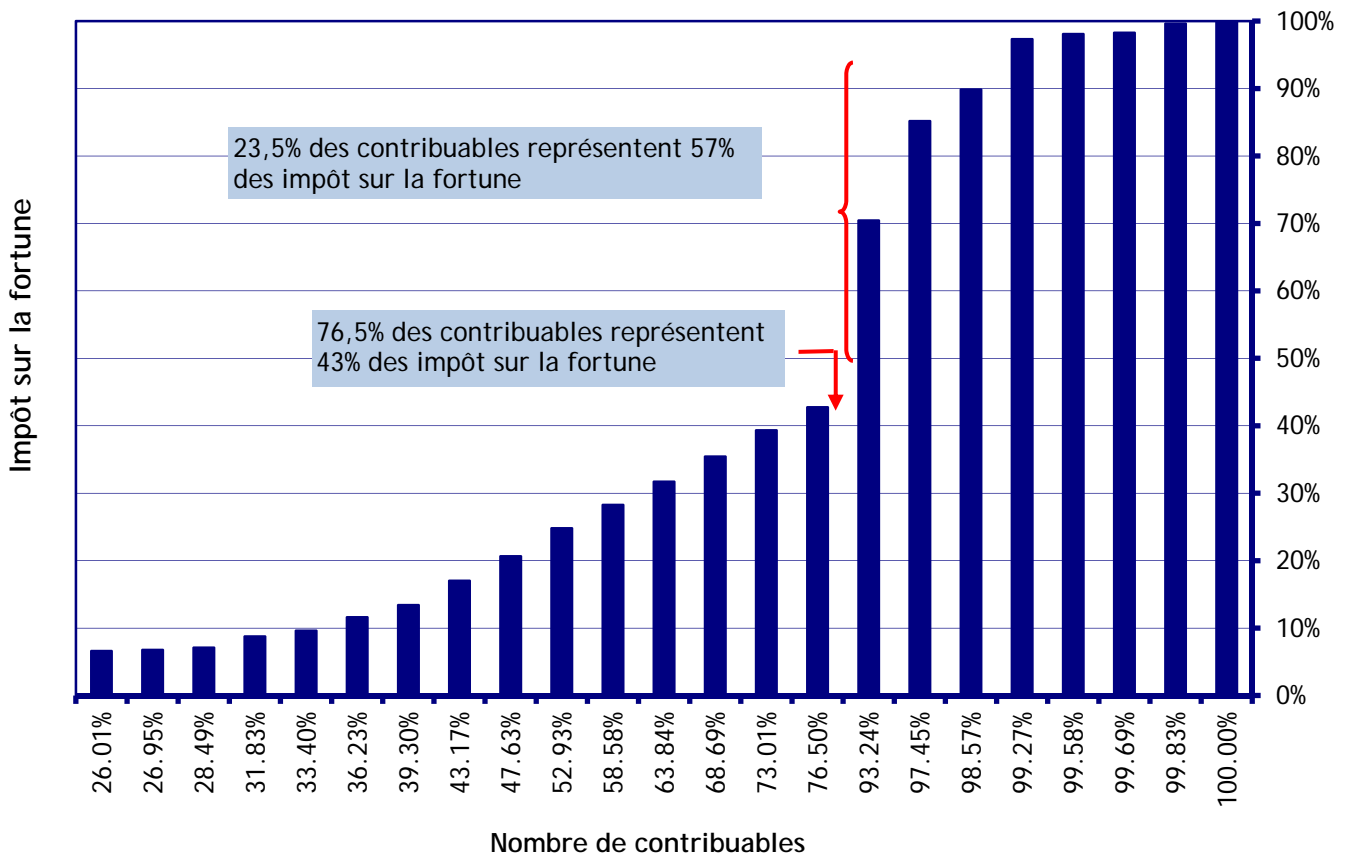
Evolution du nombre de contribuables par rapport à la population en %
Base 100 en 2006



Proportion entre nombre de contribuables et impôt sur le revenu



Proportion entre nombre de contribuables et impôt sur la fortune



Ces informations représentent les données 2009 basées sur le 98,26 % des taxations.

Investissements

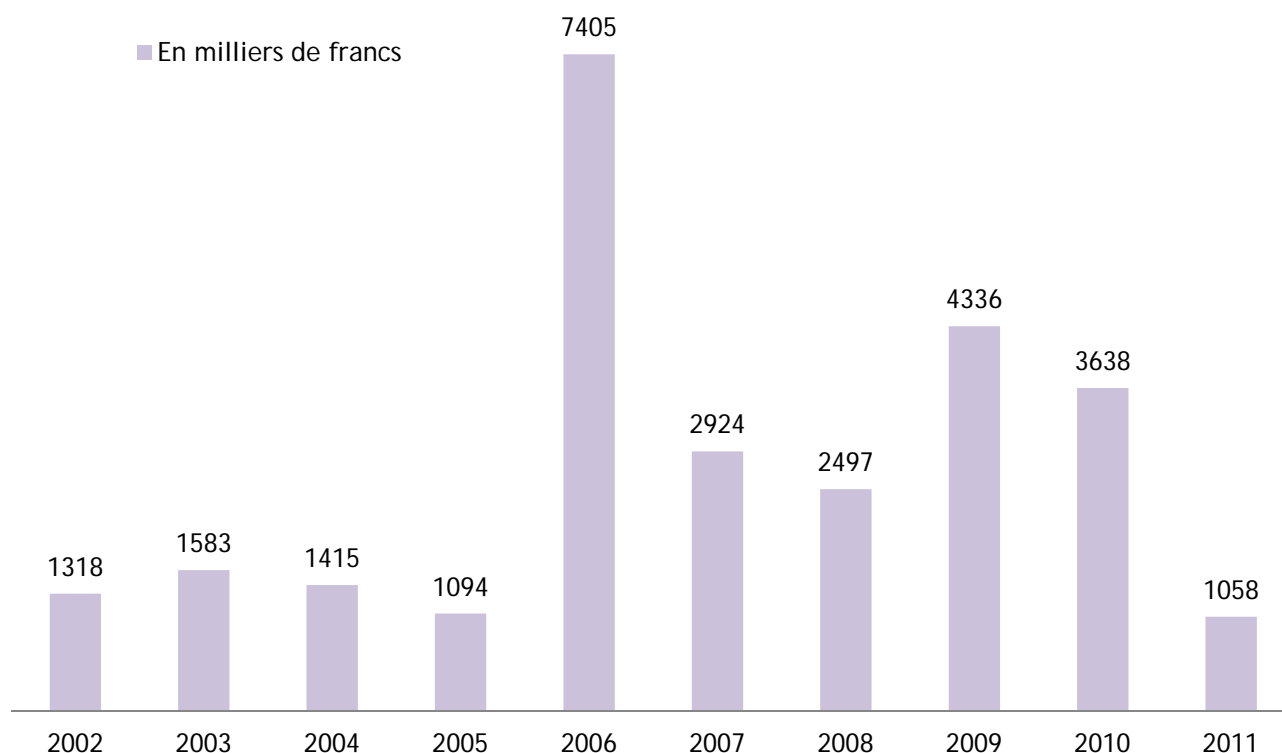
Le tableau détaillé des investissements (format A3) donne tous les détails des investissements, notamment ceux engagés dans l'exercice sous revue, ainsi que les amortissements obligatoires du patrimoine financier et du patrimoine administratif.

La dette d'investissements au 31 décembre 2011 est de CHF 28'450'000.00 (2010 : CHF 28'550'000.00).

Les investissements comptables restant à amortir sont les suivants :

		Solde au 01.01.2011	Solde au 31.12.2011	Augmentation / diminution 2011
Patrimoine financier	CHF	1'040'720.10	1'378'969.70	338'249.60
Patrimoine administratif	CHF	17'706'032.92	17'053'728.25	-652'304.67
Patrimoine administratif - Egouts (comptes affectés)	CHF	5'669'566.60	5'310'824.70	-358'741.90
Patrimoine administratif - Eau potable (comptes affectés)	CHF	2'377'056.00	2'176'591.15	-200'464.85
	CHF	26'793'375.62	25'920'113.80	-873'261.82

Evolution des investissements nets

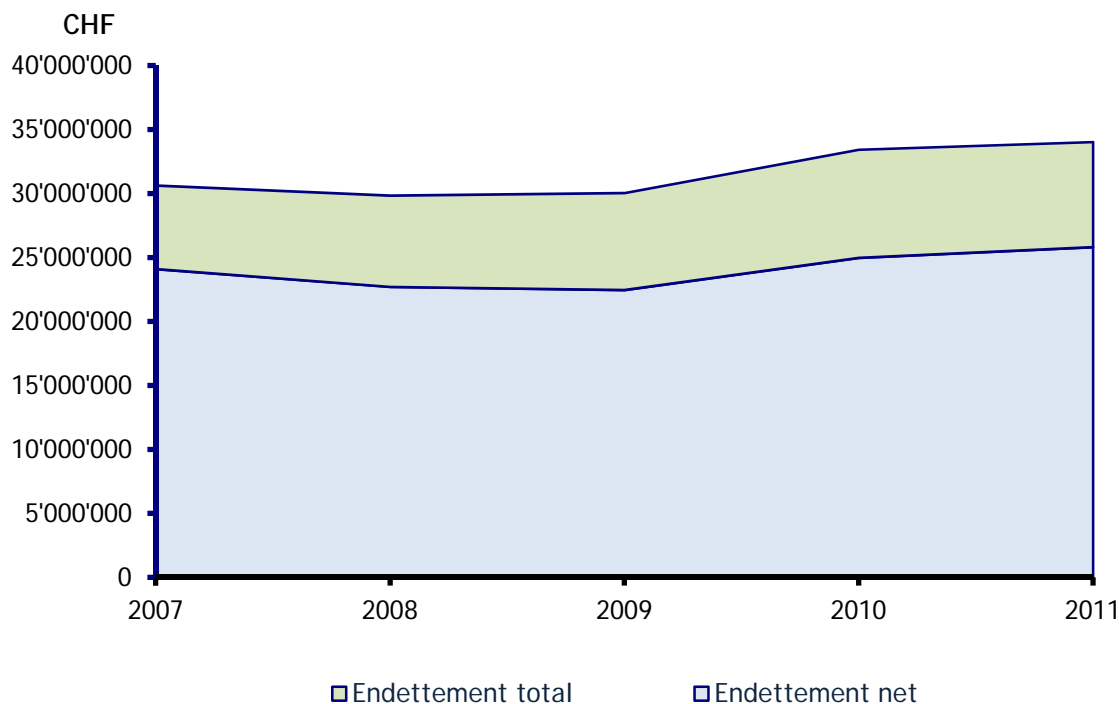


L'endettement et les intérêts passifs

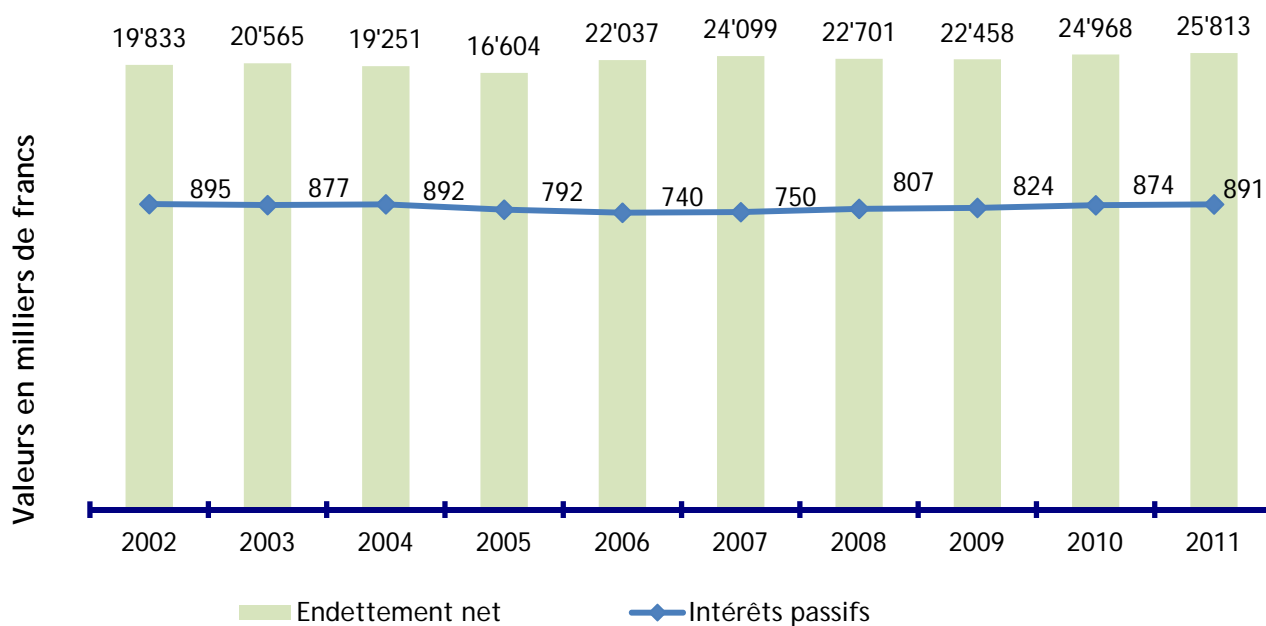
Le tableau des emprunts donne tous les détails des emprunts et des intérêts.

Les intérêts ont été ventilés sur les comptes affectés, soit le service des égouts et le service des eaux, en proportion de la valeur résiduelle des investissements à amortir en début d'exercice et en tenant compte des avances et / ou réserves de ces comptes.

Evolution de l'endettement brut et net



Evolution de l'endettement net



Fonds de réserve

Les fonds de réserve font l'objet d'un état en fin de fascicule.

Autofinancement

La marge d'autofinancement (MA) est la suivante :

Compte général :

⇒	Excédent de charges	CHF	-1'607'920.54		
⇒	Amortissements du patrimoine financier	CHF	23'000.00		
⇒	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	CHF	1'153'994.42		
⇒	Prélèvement fonds de réserve péréquation et facture sociale	CHF	-209'500.00		
				CHF	- 640'426.12

Comptes affectés :

Egouts	Amortissements	CHF	414'542.50		
	Prélèvement à la réserve	CHF	<u>-113'317.45</u>	CHF	301'225.05
Eaux	Amortissements	CHF	340'650.75		
	Prélèvement à la réserve	CHF	<u>-73'580.25</u>	CHF	267'070.50
PCi	Attribution à la réserve	CHF	77'020.00	<u>CHF</u>	<u>77'020.00</u>
				<u>CHF</u>	<u>645'315.55</u>
				<u>CHF</u>	<u>4'889.43</u>

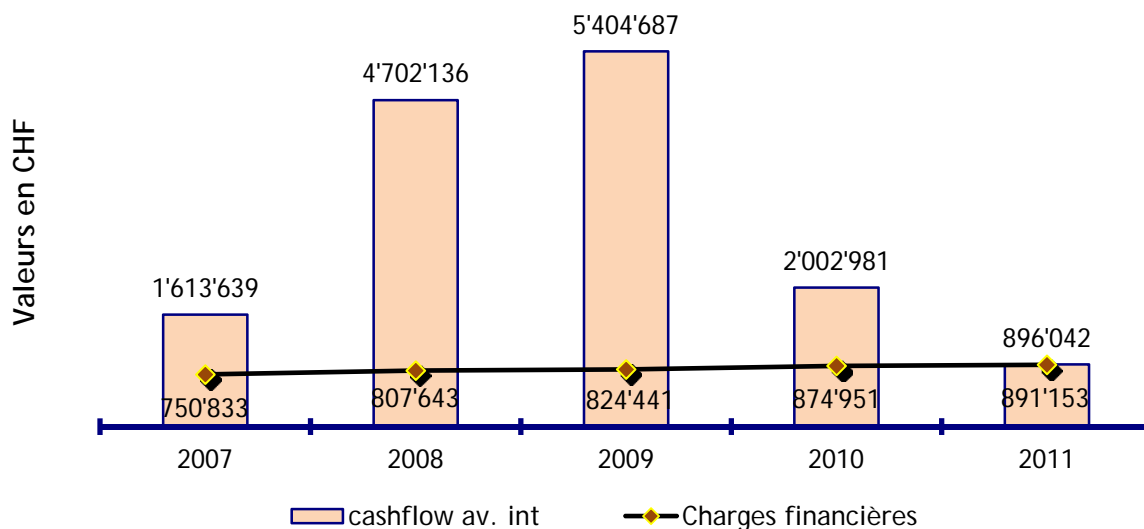
Les investissements nets 2011 se montent à CHF 1'058'925.85.

Définition

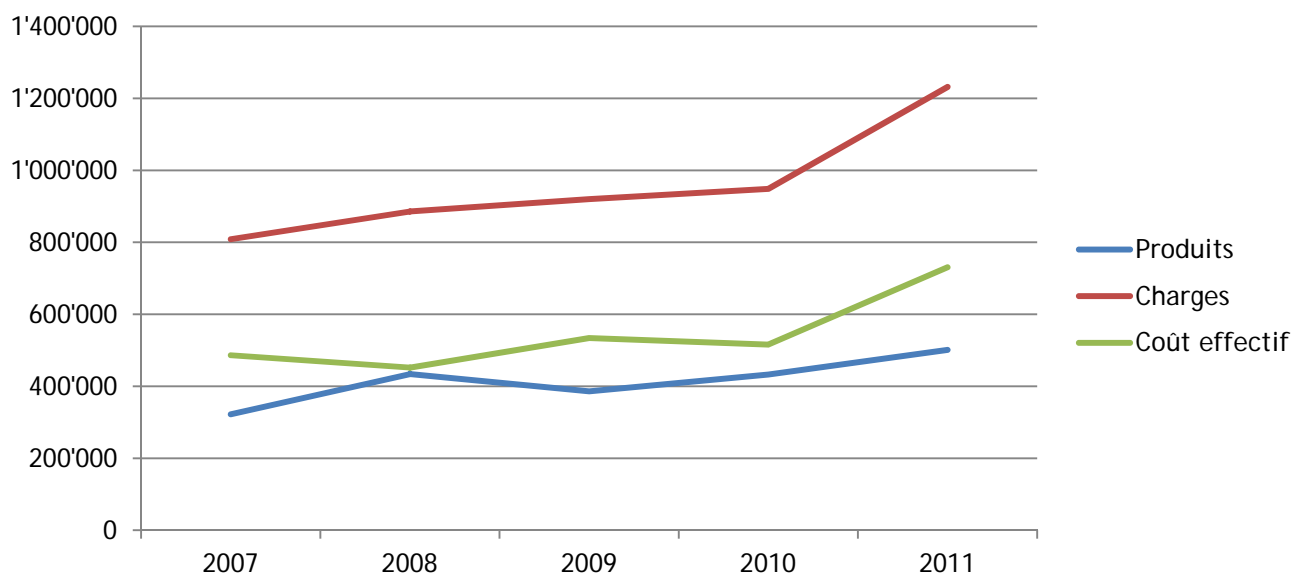
La marge d'autofinancement (MA) (ou cash-flow) correspond à la différence entre les entrées et les sorties de fonds (trésorerie).

La marge d'autofinancement correspond à ce que la commune a dégagé pendant l'exercice pour rembourser ses dettes et / ou pour investir.

Comparaison entre cash flow 2007-2011 avant intérêts

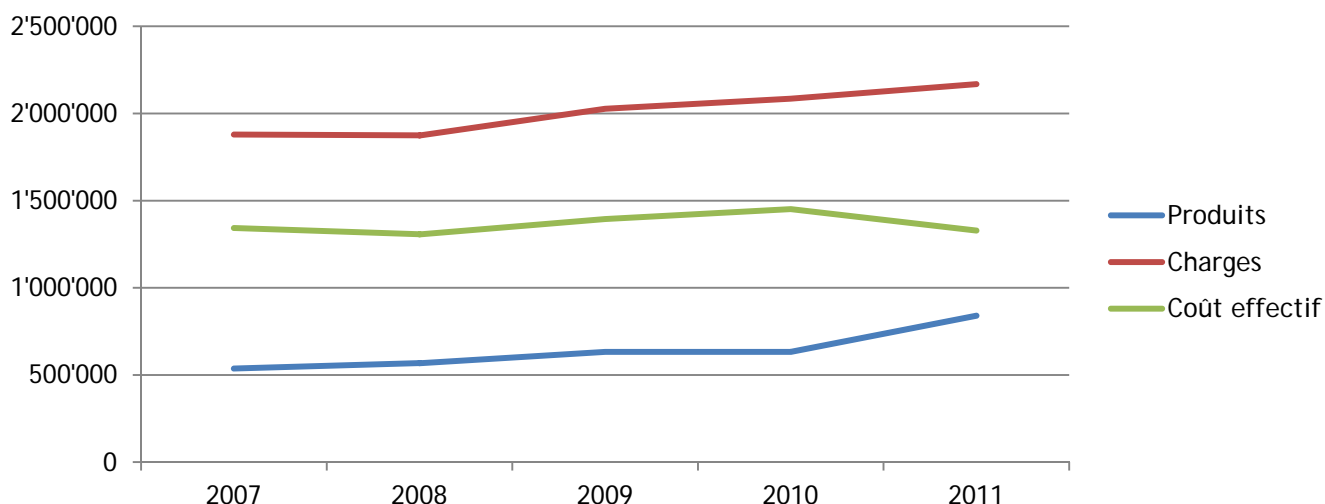


310-320 - TERRAINS, FORETS & ALPAGES, VIGNES



L'engagement de personnel intérimaire (c/320.3080) a permis à notre service forestier de participer de manière plus conséquente à l'entretien des routes forestières, particulièrement le chemin d'accès à La Châ et du Chevalet (c/320.4659).

350 - BATIMENTS



Habitations du Maravau

Conjointement à la rénovation d'un tronçon sur le chemin de la Denévaz, des travaux de mise en conformité des eaux usées ont été réalisés afin de pallier les défaillances sur les anciennes installations.

Auberge communale

Après une dizaine d'année de bons et loyaux services, le couple de tenanciers, M et Mme Bréhonnet a décidé de rendre ses tabliers au 31 décembre 2011. La détection incendie et le remplacement de l'installation du chauffage aura lieu après leur départ.

Mossettes

Quatre ans après son incendie, ce magnifique chalet a été inauguré le 15 octobre 2011 et se prépare à une nouvelle vie.

Crèche-garderie

Les recherches d'un nouvel emplacement n'ont pas cessé, mais malheureusement aucune solution satisfaisante n'a encore été trouvée.

Clos-Béquin

Les procédures selon les marchés publics suivent leur cours et respectent le calendrier prévu pour une ouverture possible en 2014.

Le tableau des investissements donne toute information quant aux dépenses liées aux bâtiments communaux.

Parc immobilier de la Commune (terrains non compris)

Immeubles du patrimoine administratif

No ECA	Bâtiment	Situation	Valeur ECA (indice 120) (CHF)	couverture côté cours côté jardin (CHF)	Monuments historiques (CHF)
181	Edicule public	Route des Deux-Villages	98'833		
261	Collège de La Chiésaz	Route des Deux-Villages 49	4'355'455	300'000	
372	Eglise de La Chiésaz	Chemin de l'Eglise	4'069'231	200'000	500'000
380	Local de débit	Route des Deux-Villages	353'996		
393	Grande salle	Route des Deux-Villages	3'467'458	200'000	
520	Vestiaires FC	Chemin du Lussy	352'000	20'000	
522	Stand de Praz-Dagoud	Chemin de l'Arbériat	382'615	10'000	
731	Cantine de Praz-Dagoud	Chemin de Praz-Dagoud	412'769		
763	Bâtiment forestier	Route de Châtel-St-Denis	1'144'055	100'000	
799	Laiterie de Saumont	Route de Châtel-St-Denis	35'777		
1082	Chapelle funéraire	Chemin de l'Eglise	220'834		
1104	Réservoir d'eau potable	Chemin de la Baillaz	722'222	10'000	
1105	Réservoir d'eau potable	Chemin de la Baillaz	777'777		
1194	Collège du Clos-Béguin (étapes I & II)	Route des Areneys	5'277'046	50'000	
1195	Collège du Clos-Béguin (habitation)	Route des Areneys	558'000	50'000	
1196	Bâtiment de la voirie	Route du Tirage 17	2'939'031	50'000	
1232	Vestiaires, buvette FC	Chemin de Praz-Dagoud	478'615	20'000	
1299	Bâtiment du feu	Chemin de Pangires 2	3'038'793	50'000	
1334	Collège du Clos-Béguin (garage)	Route des Areneys	48'999	10'000	
1462	Collège du Clos-Béguin (étapes III)	Route des Areneys	11'782'205	200'000	
1542	Réservoir d'eau potable	Les Chevalleyres (Blonay)	1'144'800	10'000	
1625	Maison communale	Route des Deux-Villages 23	3'637'920	50'000	
1631	Stand de Praz-Hier	Route de Châtel-St-Denis	939'632	20'000	
1933	Buvette	Route du Stand	14'359		
2037	Chambre de rassemblement des allamands	La Cergne - Les Conversions	116'667		
2038	Réservoir de l'Arbériat	Chemin de l'Auboussat	1'388'008	10'000	
2079	Collège du Clos-Béguin (étape IV-V)	Route des Areneys	10'313'966	200'000	
2213	Garderie Pain d'épice	Chemin du Château 2	405'166		
2239	Cabanon cimetière	Chemin de l'Eglise	11'161	20'000	
2353	Pavillon Exposition	Route de Châtel-St-Denis	58'667		
2610	Couvert de protection cibles Praz-Hier	Route de Châtel-St-Denis	46'460	50'000	
2646	Vestiaire	Praz-Dagoud	1'711'179	200'000	
		Total	60'303'696	1'830'000	500'000

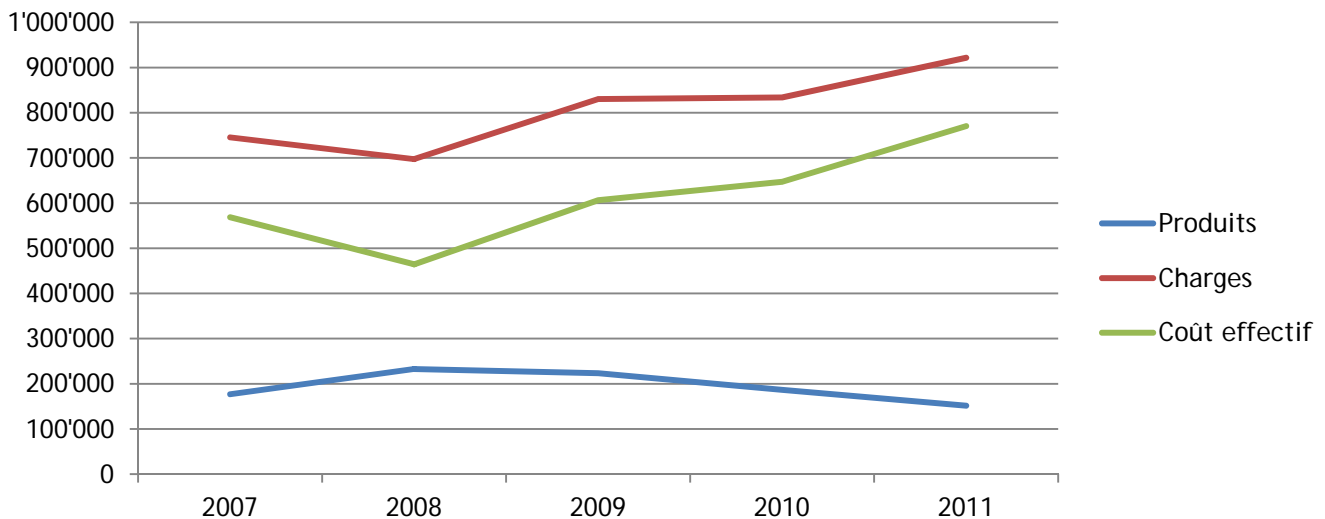
La valeur ECA du mobilier communal assuré est de CHF 6'776'000.-.

Immeubles du patrimoine financier

No ECA	Bâtiment	Situation	Surface hab.	Valeur fiscale (CHF)	Valeur ECA (indice 120) (CHF)	Valeur au bilan (CHF)	couverture côté cours côté jardin (CHF)
378	Auberge Communale	Route des Deux-Villages 78	1520 m ²	800'000	3'870'927	288'839	150'000
387	Habitation	Chemin de l'Eglise 6	267 m ²	325'000	585'508	117'341	
388	Carnotzet	Chemin de l'Eglise 6	228 m ²	325'000	314'055	117'341	
392	Habitation	Route des Deux-Villages 72	429 m ²	545'000	811'855	-	50'000
			Solde au bilan à fin 2011			641'000	
564	Habitation rural	Domaine du Maravau	168 m ²	150'000	209'999	54'157	
565	Habitation	Domaine du Maravau	363 m ²	150'000	582'998	54'157	10'000
			Investissement à fin 2011			185'886	
567	Rural	Domaine du Maravau	102 m ²	150'000	98'867	54'157	
568	Rural	Domaine du Maravau	200 m ²	150'000	280'005	54'157	
606	Habitation et rural	"En Tusy"	324 m ²	40'000	406'133	14'442	
634	Chalet de la Cergne	La Cergne - Les Conversion	125 m ²	5'500	281'150	1'986	50'000
642	Chalet d'alpage	Les Mossettes	391 m ²	140'000	153'982	50'547	20'000
			Investissement à fin 2011			552'083	
645	Chalet de la Scie	La Cergnette - Les Issalets	102 m ²	210'000	267'444	75'820	10'000
709	Chalet-rural d'alpage	Fontannaz-David	434 m ²	34'000	764'318	12'276	10'000
710	Rural	Fontannaz-David d'En-Haut	107 m ²	16'000	65'846	5'777	
889	Ecurie	Domaine du Maravau	44 m ²	150'000	44'001	54'157	
943	Restaurant La Châ	propriété commune avec Blonay	246 m ²	100'000	510'584	36'105	100'000
990	Refuge forestier	Bois Devin s/La Praz	24 m ²	32'000	75'000	11'554	10'000
1020	Garage	Domaine du Maravau	122 m ²	150'000	152'390	54'157	
1095	Ancien local du	Chemin de l'Eglise	164 m ²	800'000	311'923	288'839	
1625	Immeuble	Route des Deux-Villages 21	1521 m ²	2'700'000	4'867'480	974'831	50'000
2028	Hangar agricole	Domaine du Maravau	18 m ²	150'000	18'000	54'157	
2044	Cabanon	En Milavy	41 m ²	6'500	11'236	2'347	
2053	Cabanon	En Milavy	37 m ²	6'500	12'218	2'347	
		Total		7'135'500	14'695'919	3'758'459	460'000

Le montant de CHF 510'584.- représente le 50% de la valeur ECA du restaurant de la Châ, ce bâtiment appartenant pour moitié à la commune de Blonay.

410 - POLICE DES CONSTRUCTIONS - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



PPA en cours d'étude

Projet de PPA "En Bendes" pour les activités de déchetterie, centre du bois et voirie

Suite à l'examen complémentaire N°1 du Service cantonal du développement territorial le dossier a été complété sur les points suivants :

- Le rapport acoustique concernant le bruit de la déchiqueteuse ;
- L'étude au sujet de la carte des dangers.

La problématique de la compensation des surfaces d'assèchement en zone agricole doit encore être discutée.

Mise en valeur des parcelles 1122, 1886 et 1960 sises au lieu-dit « Au Porteau », à l'amont de l'autoroute A9

L'avancement du dossier est suivi par un groupe de travail formé de MM. Urech, membre de la commission consultative d'urbanisme (CCU), urbaniste et Krümel, responsable du bureau technique communal.

Suite aux exigences du Service cantonal du développement territorial, les possibilités de renforcement de l'urbanisation ont été examinées et les documents du PPA sont actuellement en révision auprès du bureau mandaté par la famille Grand d'Hauteville.

Projet de PPA « Praz-Dagoud Ouest »

Suite à la décision du chef du département de l'économie du 27 janvier 2010 d'approuver le plan partiel d'affectation « Praz Dagoud Ouest », MM. Yves Bettex et Roger Carrard ont recourus à la Cour de droit administratif et public (CDAP). Par Arrêt du 17 janvier 2011 la CDAP a déclaré le recours irrecevable.

Par lettre du 16 février 2011 M. Bettex a recouru contre cette décision au Tribunal Fédéral. Par arrêt du 24 juin 2011, la Première Cour de droit public a rejeté le recours.

Nouveau projet de PPA « Pré Blanc » (ex-Lémanparc)

Suite à la proposition du groupe de travail de ne plus rien entreprendre avant de connaître le résultat de l'étude AggloRivelac, le PPA est suspendu.

Projet de PPA « Le Gros Crêt »

L'Institut Biblique et Missionnaire Emmaüs cherche à diversifier ses activités en collaboration avec la Ligue pour la lecture de la Bible et à mettre en valeur ses terrains par de nouvelles constructions. Le plan d'extension partiel du 15 septembre 1964 est obsolète et la démarche de l'établissement d'un nouveau plan partiel d'affectation est lancée, en accord avec le Service cantonal du développement territorial (SDT). Actuellement, le bureau d'urbanisme mandaté par les propriétaires travaille sur ce projet en vue de l'examen préalable par le SDT.

Projet de plan instaurant une zone réservée « A la Veyre Derrey »

Le projet porte sur la modification de l'affectation des parcelles N°1159, 1892,1893, 1894 et 1899 sises au lieu dit « A la Veyre Derrey » par le biais d'un plan instaurant une zone réservée. Le secteur concerné constitue un site à enjeux stratégiques au niveau local, régional et à celui de l'agglomération. Dès lors, son affectation en zone de villas ne répond manifestement plus aux exigences actuelles en termes d'aménagement du territoire.

Le Service cantonal du développement territorial a transmis le rapport d'examen préalable le 24 juin 2011 comprenant l'appréciation globale du dossier et les préavis des services consultés. Après quelques petites retouches, le dossier a été soumis à l'enquête publique du 5 août au 5 septembre 2011. Cette démarche a suscité le dépôt de deux oppositions qui ont été retirées par la suite.

Le préavis sera traité par le Conseil communal au 1^{er} semestre 2012.

Plans spéciaux légalisés

Projet de PPA « Ferme pédagogique du Pré-de-la-Chèvre d'En-Bas »

Le préavis y relatif a été adopté par le Conseil communal le 7 février 2011. Le PPA « Ferme pédagogique du Pré-de-la-Chèvre d'En-Bas » a été approuvé préalablement par le Département compétent et mis en vigueur le 15 juin 2011.

Révision du Plan général d'affectation (PGA)

Ce dossier est suivi par un groupe de travail formé de MM. Sulliger, président, avocat, membre de la CCU, de Gautard, Syndic, (jusqu'au 30.06.2011), Epp, municipal, (dès le 01.07.2011), Filippozzi, architecte, membre CCU, Urech, urbaniste, membre CCU et Krümel, technicien communal.

Pendant la durée du nouvel examen des services cantonaux, la Municipalité a profité d'organiser une exposition publique du 21 au 25 mars 2011 avec une présentation le 22 mars en soirée à la Grande salle, en présence d'environ 180 personnes. Cette démarche a suscité le dépôt de 76 remarques.

Le Service cantonal du développement territorial a transmis le rapport d'examen complémentaire N°1 le 15 juillet 2011 comprenant l'appréciation globale du dossier et les préavis des services consultés. Les remarques étant à nouveau assez nombreuses de part et d'autre, le groupe de travail s'est réuni régulièrement pour les analyser l'une après l'autre. Ce processus est long et nécessite l'organisation de plusieurs séances.

D'une manière générale, les thématiques principales à régler sont les suivantes :

- Densification dans le périmètre compact de l'agglomération ;
- Abords du Château de Blonay ;
- Site construit protégé du Château d'Hauteville ;
- Zones de verdure ;
- Intégration de la carte des dangers naturels et conséquences sur les zones constructibles ;
- Définition de l'espace cours d'eau ;
- Compensation des surfaces d'assolement en zone agricole ;
- Bâtiments de valeur hors de la zone à bâtir.

Au vu de la quantité de points restant à régler, de l'évolution des bases légales (révision de la LATC en cours) entraînant des demandes complémentaires des services cantonaux et de l'atteinte de la limite du crédit alloué par le Conseil communal pour cette révision, la Municipalité a décidé de suspendre ces travaux à fin 2011. Elle considère essentiel d'obtenir des assurances de la part des services cantonaux que l'objectif puisse être atteint dans des délais et à des coûts raisonnables. Il sera impossible d'obtenir ces éléments avant les élections au Conseil d'Etat du printemps 2012.

Projet d'agglomération Rivelac

Le projet d'agglomération a été annoncé à la Confédération en décembre 2007. Il se dénommait alors « projet d'agglomération Vevey-Montreux ». Une pré-étude, conduite par le Service des affaires intercommunales (SAI) de la Riviera a été achevée en 2009. Elle a permis de réaliser un diagnostic, d'identifier les problèmes, de dégager les enjeux importants et d'esquisser un concept de développement de l'agglomération. En septembre 2010, le Service cantonal du développement territorial a repris le pilotage du projet pour poursuivre la démarche en partenariat avec les Communes et déposer le dossier auprès de la Confédération au 31 décembre 2011. Le résultat du rapport final est un schéma d'agglomération (englobant trois régions : la Riviera, la Veveyse fribourgeoise et le Haut-Lac) décliné en plans de concept traitant les thématiques urbanisation, paysage/nature, transports publics, mobilité douce et transports individuels motorisés accompagnés chacun par un schéma de principe qui explique et illustre les principes de la conception.

Le volet opérationnel clôt ce rapport et précise les mesures infrastructurelles pouvant ou non prétendre à un cofinancement de la Confédération ainsi que les mesures non-infrastructurelles. Ce volet précise également une mise en œuvre possible à poursuivre, ainsi que des approfondissements et chantiers à mettre en place, notamment dans les secteurs stratégiques.

Le dépôt du projet à la Confédération à fin décembre 2011 entraîne la nécessité d'effectuer une série d'études régionales qui devront être réalisées avant le début des premiers travaux d'infrastructure en 2015 pour lesquels un co-financement sera accordé. Ces décisions sont attendues pour fin 2012 / début 2013.

Dossiers traités par La Cour de Droit Administratif et Public en 2011

- ⇒ Par lettre du 25 février 2010 MM. Yves Bettex et Roger Carrard ont recouru contre les décisions du Département de l'économie du 27 janvier 2010 et du Conseil communal du 5 octobre 2009 approuvant le PPA « Praz Dagoud Ouest ». Par arrêt du 17 janvier 2011 la Cour de droit administratif et public a jugé le recours irrecevable.
- ⇒ Par lettre du 11 novembre 2009 M. Marc-Henri Beausire a recouru contre la décision du Conseil communal du 20 avril 2009 et du Département de l'économie du 28 août 2009 dans l'affaire du PPA « En Grandchamp ». Par arrêt du 28 février 2011 la Cour de droit administratif et public a rejeté le recours.
- ⇒ Par lettre du 11 décembre 2008 Mme Kathleen Morand a recouru contre la décision du Service cantonal du développement territorial du 20 novembre 2008 ordonnant une remise en état du bâtiment sis au chemin de Pré-Bottonnens 1. Par arrêt du 31 octobre 2011 la Cour de droit administratif et public a partiellement admis le recours.

Dossiers en suspens devant LA COUR DE DROIT ADMINISTRATIF ET PUBLIC au 31 décembre 2011

Le Tribunal administratif doit encore statuer dans l'affaire suivante :

- ⇒ Le recours de Mme Christiane Girard et Consorts contre la décision de la Municipalité du 16 décembre 2010 d'accorder le permis de construire pour la transformation et la surélévation du bâtiment sis au ch. de l'Aubouset 2.

Dossier traité par le Tribunal fédéral en 2011

- ⇒ Par lettre du 16 février 2011 M. Yves Bettex a recouru contre la décision de la Cour de droit administratif et public au Tribunal Fédéral dans l'affaire de l'approbation du plan partiel

d'affectation « Praz-Dagoud Ouest ». Par Arrêt du 24 juin 2011 la Première Cour de droit public a rejeté le recours.

- ⇒ Par lettre du 31 mars 2011 M. Marc-Henri Beausire a recouru contre la décision de la Cour de droit administratif et public au Tribunal Fédéral dans l'affaire de l'approbation du plan partiel d'affectation « En Grandchamp ». Par arrêt du 5 septembre 2011, la Première Cour de droit public a rejeté le recours.

Dossiers en suspens devant le Tribunal fédéral au 31 décembre 2011

- ⇒ Aucun

Sécurité de l'espace public, tranquillisation du trafic à la route des Deux-Villages, secteur "Les Lilas - Giratoire de La Chiésaz - Home Salem"

Ce dossier a été mis en suspens par la Municipalité. Une réflexion doit être menée concernant la coordination du secteur suite au projet de construction d'un immeuble commercial et d'habitation à l'emplacement de la scierie, propriété de BC Immobilier Sàrl et à la mise en vigueur du PPA « Autour de l'Eglise ».

Projet d'extension du complexe scolaire du Clos-Béguin (étape VI)

Ce dossier est suivi par un groupe de travail formé de MM. Bovay, syndic, Gygli, municipal et Schwab, municipal, Mmes Chappuis Blatti, doyenne des écoles et Genoud, responsable accueil parascolaire, MM. Gasser, directeur des écoles, Gubler, architecte, Grand, chef du service de conciergerie et Krümel, responsable du bureau technique.

Après plusieurs séances avec les personnes intéressées et consultation des services cantonaux concernés, l'architecte a développé la phase avant-projet.

Système informatisé du territoire (SIT)

Les réalisations principales pour l'année 2011 ont été les suivantes :

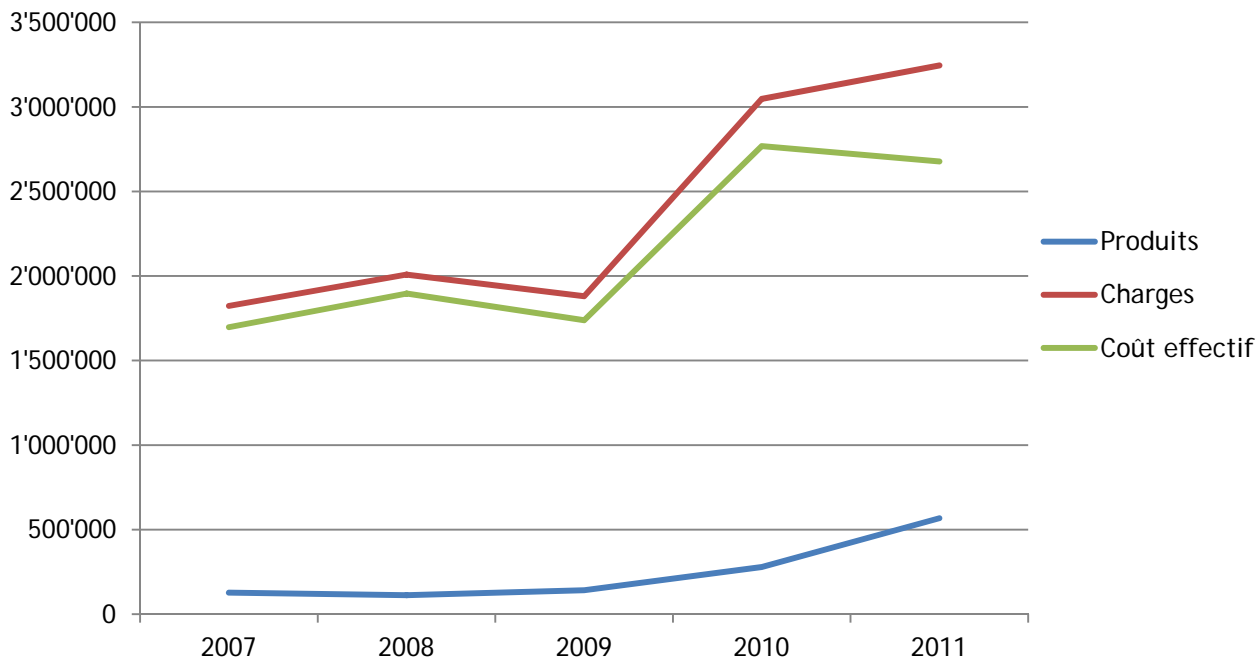
- ⇒ Paramétrage des couches eaux claires, eaux usées et eau potable pour la saisie complète des données SIT.
- ⇒ Saisie d'une première couche communale complète pour l'eau potable.
- ⇒ Mise à jour du site Cartoriviera (cadastre, registre des bâtiments, projets bâtiments, bornes hydrantes, etc...).
- ⇒ Mise à jour du plan parcellaire et des rues au 1:2500 pour les services communaux.
- ⇒ Mise à jour des bâtiments soumis à l'enquête publique, suivi et avancement des constructions.
- ⇒ Intégration des données d'eaux claires, usées et eau potable fournies par les géomètres, les architectes et le fontainier.
- ⇒ Fourniture de plans d'assainissement, cadastre, etc, aux architectes, géomètres, ingénieurs et entrepreneurs.

Chantiers communaux

Le bureau technique a participé en 2011 aux séances de chantier des objets suivants :

- ⇒ Assainissement quartier « La Gare - Chaumény - Cerisiers »
- ⇒ Reconstruction du chalet « Les Mossettes »
- ⇒ Forages dans la Haute-Veveyse de Fégire pour la prospection hydrogéologique
- ⇒ Assainissement et équipement de la parcelle communale « Le Maravau »
- ⇒ Remise à ciel ouvert du ruisseau de La Scie, tronçon supérieur
- ⇒ Création d'un sentier piétonnier public, secteur compris entre la route d'Hauteville et le chemin de Ferreyres
- ⇒ Extension de l'éclairage public au chemin des Osches

430 - VOIRIE



Entretien des routes

Le programme d'assainissement du réseau routier communal a été poursuivi en 2011 avec la fin de l'aménagement du chemin de la Tuillère et de la route de Chambellion, ainsi que la réfection de chemins à la Denévaz, au Maravau, en Pangires, au Chevalet, en Bendes et à la Pacottaz. D'autres travaux prévus ont dû être reportés, au vu de la nécessité de restaurer les canalisations en sous-sol, non prévue au budget, et qui fera l'objet de préavis ultérieurs.

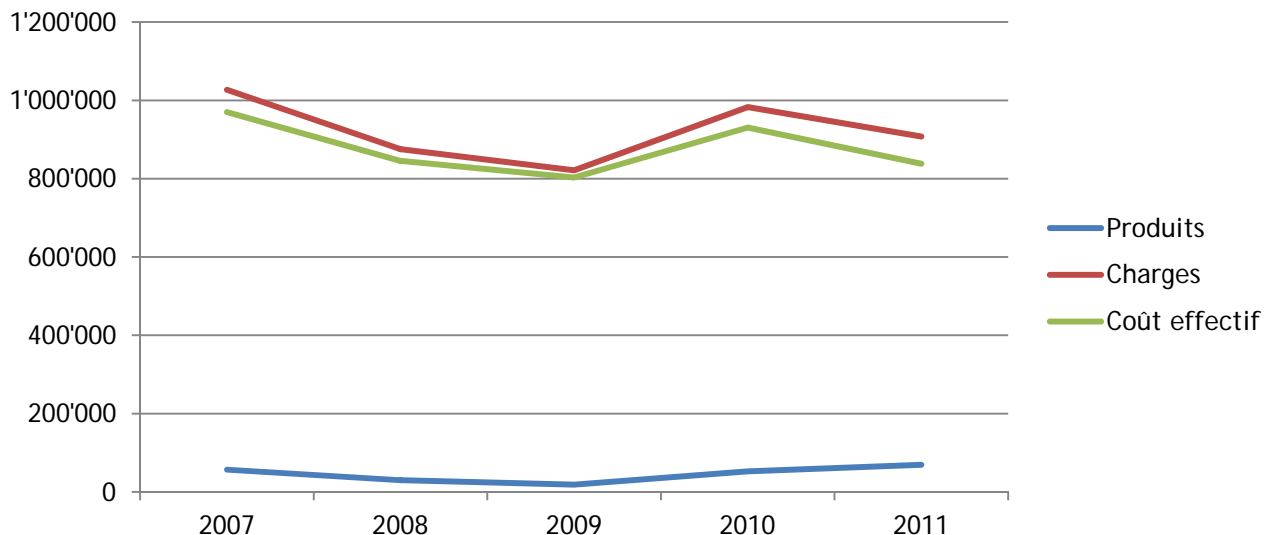
En coordination avec les services de l'Etat, les travaux du giratoire du Rio Gredon ont enfin pu commencer à la fin de l'année.

Travaux divers

En plus des travaux habituels d'entretien, de déneigement et d'embellissement, le service de la voirie, parcs et jardins a été mis à contribution pour la mise sur pied de la journée des villes sportives, de la fête au village ainsi que du 1^{er} août aux Pléiades, en collaboration avec Blonay.

Le service a par ailleurs procédé à la désaffectation partielle du cimetière, au remplacement d'un tilleul à l'église, à la pose d'un dallage et la plantation d'une haie devant les vestiaires de Praz-Dagoud, à l'aménagement de la place de jeu du Clos-Béguin, à la décoration du giratoire de la Chiésaz, etc.

450 - GESTION DES DECHETS



L'année 2011 est marquée par l'arrêt du Tribunal Fédéral, le 4 juillet, à la suite d'un recours contre le règlement communal de Romanel. L'essentiel des conclusions des juges de Mon Repos se résume ainsi :

- L'élimination des « déchets urbains » (poubelles) est à financer au moyen de taxes
- La taxe doit être fonction du type et de la quantité des déchets produits et avoir un effet incitatif
- Le dispositif doit limiter les risques d'effets négatifs sur l'environnement (élimination sauvage, etc.)
- La mise en œuvre du système est à faire sans délai.

Le jugement du Tribunal Fédéral se base sur la Loi fédérale sur la protection de l'environnement, art. 32a, al. 1 du 1^{er} novembre 1997 : « les cantons veillent à ce que les coûts de l'élimination des déchets (...) soient mis par l'intermédiaire d'émoluments ou d'autres taxes à la charge de ceux qui sont à l'origine de ces déchets. Le montant des taxes est fixé en particulier en fonction :

a) du type et de la quantité de déchets remis... »

Pour mettre en œuvre les décisions du Tribunal et sans attendre les éventuelles décisions cantonales, les responsables des 10 communes de la Riviera, sous l'égide de GEDERIVIERA se sont concertés pour élaborer une politique commune en la matière, la gestion des déchets devant être harmonisée si l'on veut éviter le tourisme des déchets, qui déjà pèse sur notre bilan communal.

En attendant la mise en place d'un règlement communal établissant des taxes incitatives, la quantité de déchets incinérables et recyclables continue à décroître légèrement même si les volumes de déchets saint-légerins sont nettement supérieurs à ceux du canton.

Données statistiques

2011	Poids			Coût de collecte	Coûts de transport			Coût élimination et péréquation		Revenus	Coût			
	[t]	%	var 2010		total	total	par [t]	total	par [t]		total	var 2010	par [t]	var 2010 par [t]
Incinérables	1'416	54.0%	-1.3%								427'669	-5.5%	302.03	-4.2%
Ordures	1'318	50.3%	-1.6%	176'790	36'061	27.36	188'807	143.25			401'658	-5.6%	304.75	-4.1%
Objets encombrants	98	3.7%	+2.5%	5'832	6'415	65.46	13'764	140.45			26'011	-3.3%	265.42	-5.7%
Recyclables	1'205	46.0%	-0.5%								102'214	-26.5%	84.82	-26.1%
Fer et métaux, aluminium	42	1.6%	-18.1%		4'131	98.36		0.00	-2'890		1'241	-287.0%	29.55	-328.3%
Compostables	646	24.6%	-0.1%	0	26'184	40.53	64'333	99.59			90'517	-17.6%	140.12	-17.5%
Verre	194	7.4%	+3.1%	9109	11'585	59.72		0.00	-19'007		1'687	-82.7%	8.70	-83.2%
Papier	323	12.3%	-0.8%	5832	26'046	80.64		0.00	-23'109		8'769	-56.6%	27.15	-56.3%
TOTAL	2'621	100%	-0.9%	197'563	110'422	42.13	266'904	101.83	-45'006		529'883	-10.4%	202.17	-9.6%
Augmentation annuelle	-25	-0.9%												
Taux de recyclage effectif		44.9%												

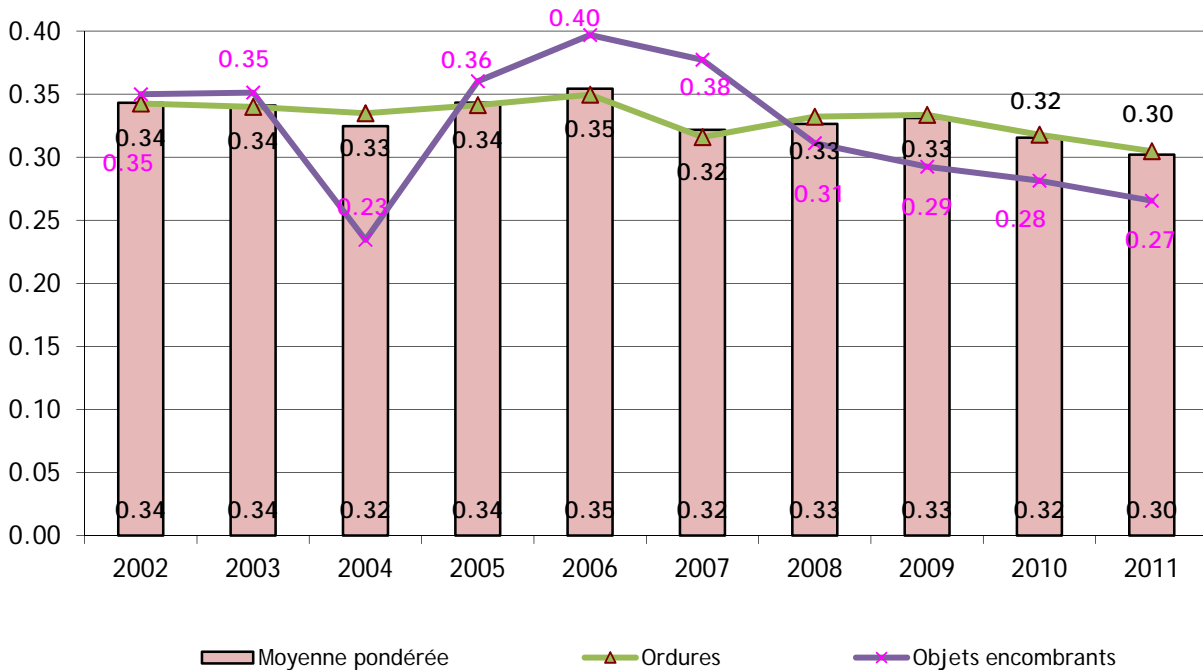
Les ordures ménagères représentent la moitié des déchets, proportion qui doit encore être améliorée par un tri plus sélectif. En 6 ans, elles ont passé de 349 à 284 kg/habitant soit une diminution de 18,6%. En terme de coût il faut noter en 2011 le plein effet des contrats de collecte et de transport qui ont été renégociés au 1^{er} juillet 2010 ainsi que la diminution de la facturation de la SATOM. Sur la même période, la facture par habitant a passé de CHF 123.- à CHF 86.-, ce qui signifie une baisse de 30,1%.

Incinérables

Habitants au 31 déc		Total [t]	Evolution quantité en %	kg/hab.	Coût total	Evolution coût annuel en %	Coût moyen / kg	par hab.
2011	4979	1'416	-1.29%	284	CHF 427'669	-5.48%	CHF 0.30	CHF 86
2010	4939	1'435	-1.71%	290	CHF 452'469	-6.36%	CHF 0.32	CHF 92
2009	4897	1'459	-8.30%	298	CHF 483'184	-6.97%	CHF 0.33	CHF 99
2008	4749	1'592	-2.00%	335	CHF 519'412	-0.58%	CHF 0.33	CHF 109
2007	4686	1'624	4.88%	347	CHF 522'467	-4.77%	CHF 0.32	CHF 111
2006	4443	1'548	-3.64%	349	CHF 548'612	-0.55%	CHF 0.35	CHF 123

Entre 2006 et 2011, le tonnage des déchets recyclables a également diminué, passant de 1698 à 1205 tonnes, soit une diminution de 29%. Grâce au renouvellement des contrats de collecte et de transport ainsi que d'une meilleure rétribution des matières recyclables, les coûts ont pu être abaissés de CHF 63.- à 21.- par habitant, soit une baisse de 66,6%.

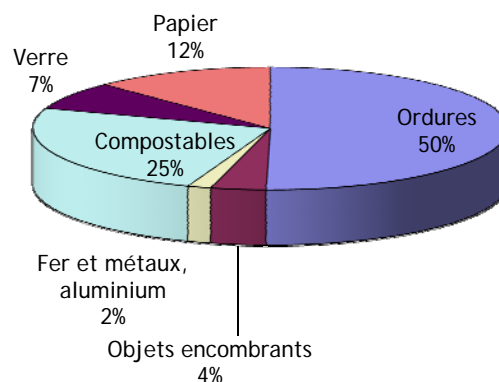
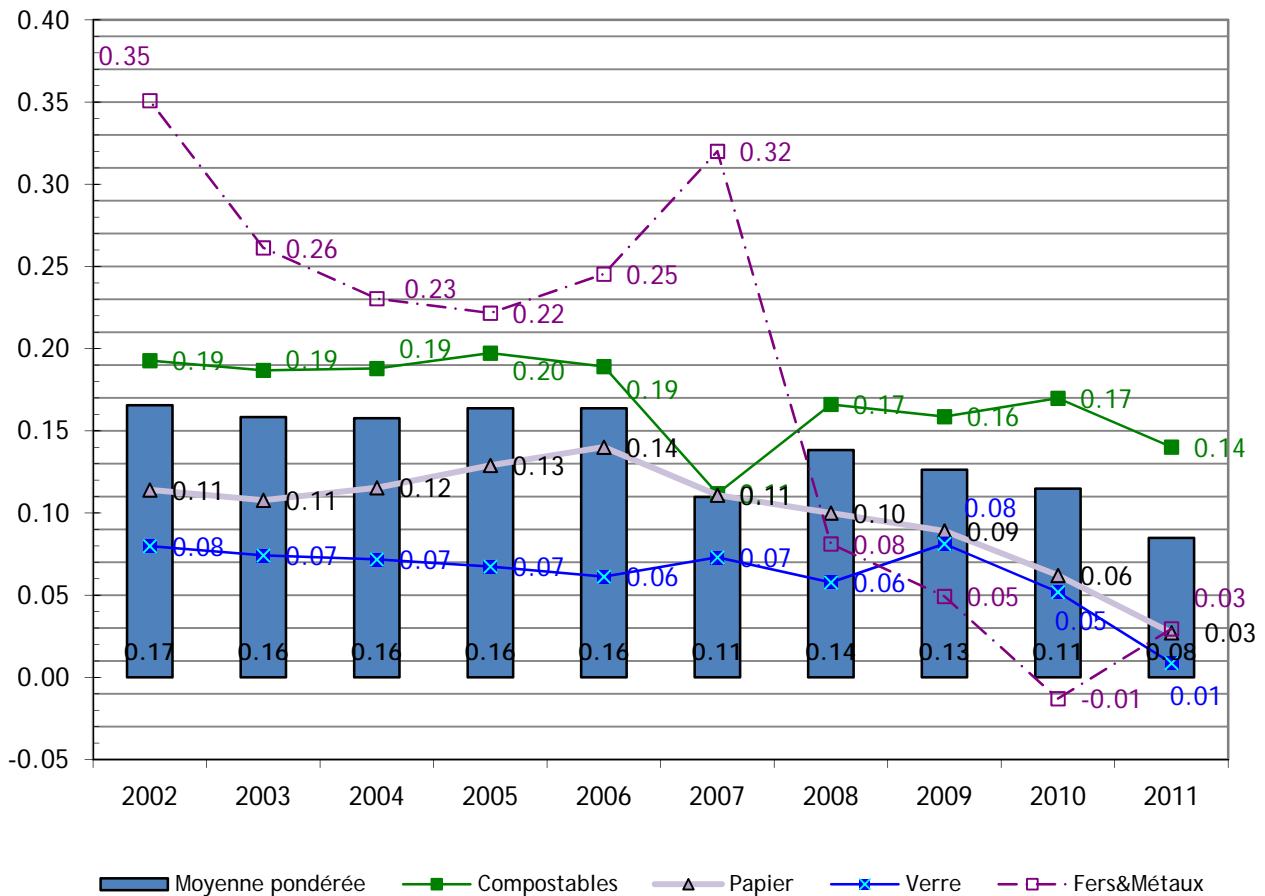
Coût communal d'élimination des incinérables en CHF/kg



Recyclables

Taux de recyclage	Habitants au 31 déc		Total [t]	Evolution quantité en %	kg/hab.	Coût total	Evolution coût annuel en %	Coût moyen / kg	par hab.
46.0%	2011	4979	1'205	-0.54%	242	CHF 102'214	-26.53%	CHF 0.08	CHF 21
45.8%	2010	4939	1'212	-1.33%	245	CHF 139'126	-10.34%	CHF 0.11	CHF 28
45.7%	2009	4897	1'228	-26.62%	251	CHF 155'166	-32.94%	CHF 0.13	CHF 32
51.3%	2008	4749	1'673	4.81%	352	CHF 231'385	31.96%	CHF 0.14	CHF 49
49.6%	2007	4686	1'597	-5.95%	341	CHF 175'339	-36.93%	CHF 0.11	CHF 37
52.3%	2006	4443	1'698	13.19%	382	CHF 278'007	13.24%	CHF 0.16	CHF 63

Coût communal des recyclables en CHF/kg



Bien que non prises en compte dans les statistiques cantonales, d'autres déchets sont collectés de manière sélective, les uns étant éliminés les autres recyclés.

Collectes sélectives hors statistiques

2011	Poids			Coût de collecte	Coûts de transport		Coût élimination et péréquation		Revenus	Coût	
	[t]	%	var 2010	total	total	par [t]	total	par [t]		total	par [t]
<i>Elimination</i>	<i>216</i>	<i>60.3%</i>	<i>+6.7%</i>	<i>6'456</i>	<i>12'697</i>	<i>58.67</i>	<i>12'071</i>	<i>55.78</i>		<i>31'225</i>	<i>144.3</i>
Bois usagés	118	32.8%	+15.2%	5'810	9'857	84	8'426	72	-	24'093	204.6
Déchets inertes	99	27.5%	+6.2%	646	2'841	29	3'645	37	-	7'132	72.3
<i>Recyclage</i>	<i>143</i>	<i>39.7%</i>	<i>+70.2%</i>							<i>-6'152</i>	
PET	11	8.0%	+13.3%	-	-	-	-	-	-2'364	-2'364	
Textiles	81	56.8%	+178.1%	-	-	-	-	-	-	-	
Piles et accumulateurs	2	1.2%	+104.7%	-	-	-	-	-	-573	-573	
Appareils électroniques	35	24.6%	-10.7%	-	-	-	-	-	-3'215	-3'215	
Huiles minérales	2	1.7%	-8.1%	-	-	-	-	-	-	-	
Emballages métalliques	4	2.9%	nd	-	-	-	-	-	-	-	
Capsules Nespresso	7	4.8%	nd	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	359	100.0%	+31.5%	12'912	25'395	70.75	24'143	67.26	-6'152	25'073	

Nouveauté en 2011 suite à la législation fédérale imposant une collecte séparée des restes de cuisine (dits « lavures »), la Municipalité a décidé d'introduire Gastrovert, un service d'enlèvement des déchets de restauration des cuisines professionnelles, délégué à la SATOM (compostage à Villeneuve pour un recyclage en énergie sous forme de biogaz, d'énergie électrique et de chaleur). Le coût de Gastrovert de mai à décembre est de CHF 7'182.-.

En résumé, la réduction des charges et l'amélioration des recettes (produits de récupération) se traduit par un **allègement pour les finances communales** : si l'on compare les comptes de 2010 et de 2011, le coût total de traitement des déchets a passé de CHF 982'964.25 à CHF 907'451.45 et les recettes de CHF 52'367.12 à CHF 69'390.30, ce qui représente une **amélioration nette de CHF 92'535.98**.

460 - EAUX USEES ET EAUX CLAIRES

Eaux Usées et Eaux Claires (EU / EC)

- ⇒ Assainissement de la parcelle n° 2406 au lieu-dit « Au Maravau » et remplacement du collecteur communal d'eau claire du Chemin de la Denévaz (Préavis n° 03/2010).
- ⇒ Mise en séparatif du quartier de la route de la Gare, de la place de la Gare et du chemin de Chaumény (Préavis n° 05/2009).
- ⇒ Projet de remise à ciel ouvert partielle du ruisseau de la Scie au lieu-dit « A la Cheneau ».
- ⇒ Déplacement du ruisseau canalisé de La Scie dans le secteur « Ancienne scierie Dupraz ».
- ⇒ Suite des relevés et dessins du réseau existant sur le SIT communal.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

L'Etat de Vaud a procédé à l'examen préalable du PGEE et nous a transmis le 30 novembre 2011 la synthèse des déterminations de l'ensemble des services cantonaux concernés. Les compléments demandés seront traités dans les meilleurs délais en vue de l'approbation finale par le Département de la Sécurité et de l'Environnement.

Entretien

En ce qui concerne les collecteurs, la campagne des curages et des contrôles préventifs ont été effectués selon le programme annuel, dont voici la liste :

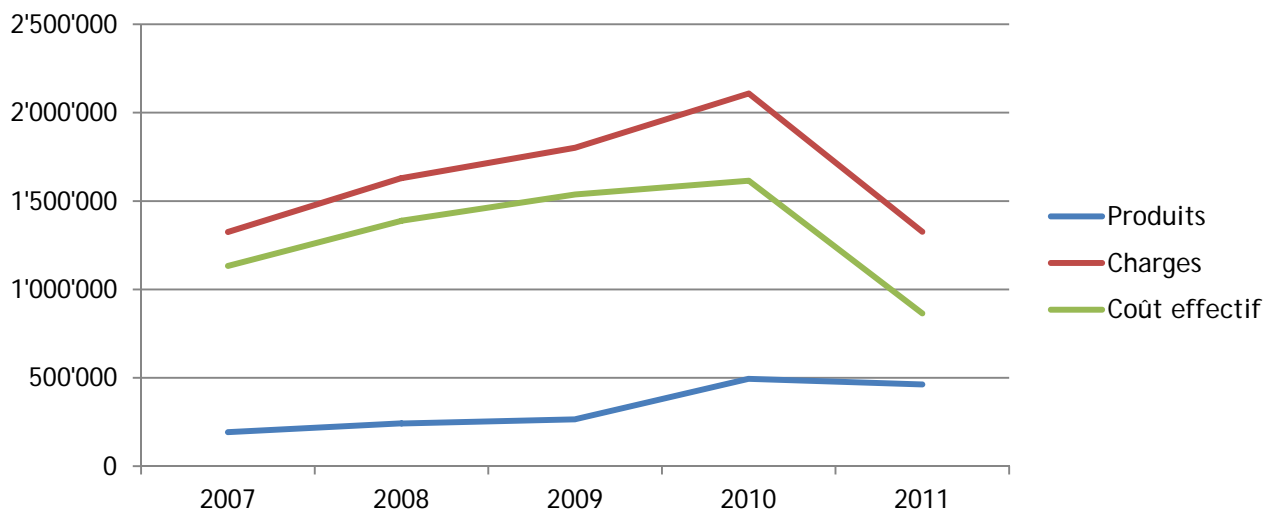
- ⇒ Route du Montéliza et chemin de Clies, tronçons partiels des collecteurs EU/EC.
- ⇒ Route Industrielle, collecteurs EU/EC.
- ⇒ Chemin de Pangires, tronçons partiels EU/EC.
- ⇒ Chemin des Osches, tronçon partiel EC.
- ⇒ Chemin du Ressay, tronçons partiels EU/EC

Les curages se sont révélés particulièrement difficiles dans le secteur « Route du Montéliza et chemin de Clies », à cause de dépôts de calcaire importants dans les canalisations et un fraisage général a été indispensable.

460.4342 Finances annuelles (Egouts et épuration)

Suite aux recours en 2006 sur le nouveau règlement, seul le 90% de la taxe est facturée, ce qui explique en partie l'utilisation du fonds de réserve pour la somme de CHF 113'317.45.

500 - INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES

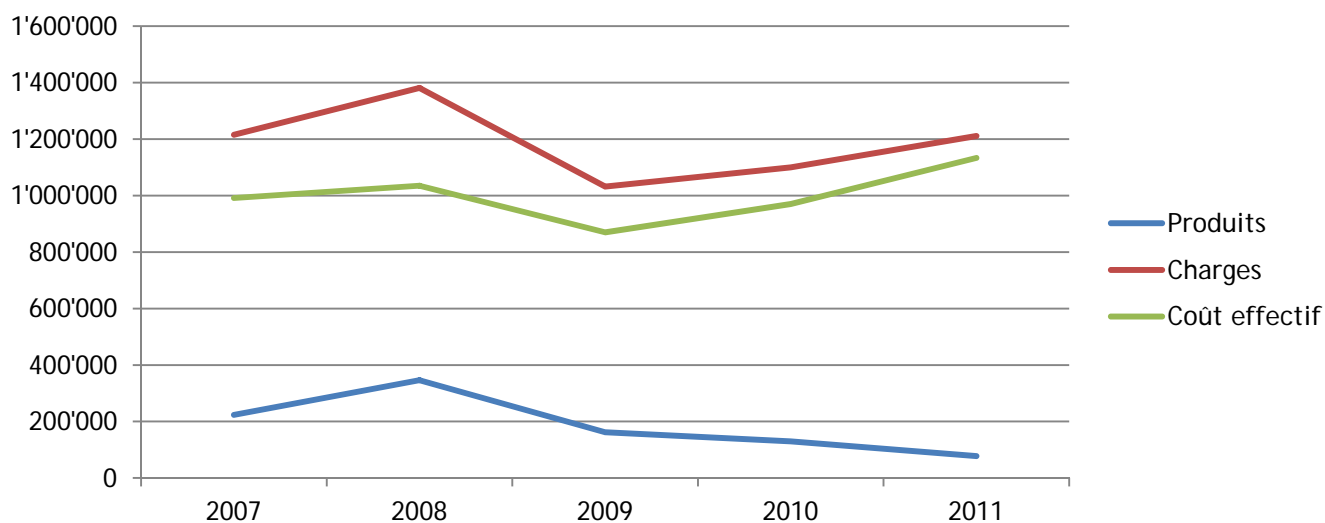


520 - ECOLES

2011 a vu un changement majeur dans les relations entre les communes et l'établissement scolaire de Blonay - St-Légier-La Chiésaz. En effet, la Commission scolaire a siégé pour la dernière fois de son existence le 22 juin. Elle a cédé sa place au Conseil d'Etablissement, qui s'est constitué le 7 décembre. Il est composé de 4 représentants des autorités communales (1 municipal et 1 conseiller communal de chaque commune), de 4 représentants des parents d'élèves, qui ont été élus par leurs pairs, de 4 représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement et de 4 représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement. Les compétences du conseil d'établissement sont moins étendues que celles des anciennes commissions scolaires, mais le conseil d'établissement a repris le mandat de la commission « prévention jeunesse », qui s'est réunie le 2 novembre pour la dernière fois.

Dans le cadre du projet de l'agrandissement du collège de Clos-Béguin (Clos-Béguin VI), les autorités scolaires sont étroitement associées à la réflexion et aux décisions à prendre.

610 - ASSOCIATION SECURITE RIVIERA ET POLICE CANTONALE

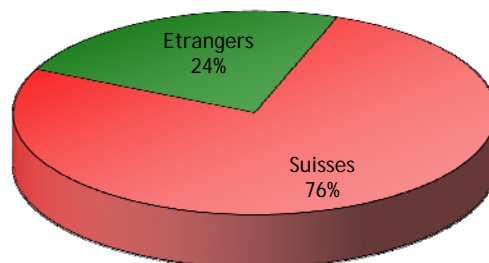


620 - SERVICES GENERAUX A LA POPULATION

Structure et évolution de la population

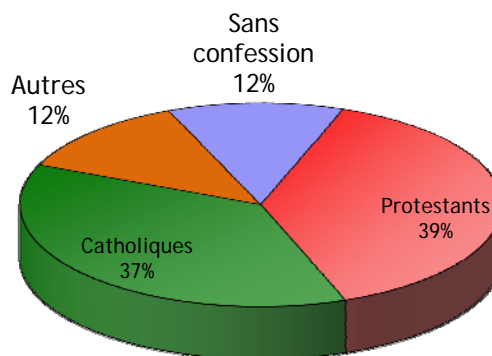
Population établie

<u>Nationalité suisse</u>	<u>2011</u>	<u>2010</u>	+/-
Hommes	1489	1471	+ 18
Femmes	1590	1576	+ 14
Garçons < 16 ans	354	374	- 20
Filles < 16 ans	375	388	- 13
Total population suisse	3808	3809	- 1
<u>Nationalité étrangère</u>			
Hommes	417	388	+ 29
Femmes	416	418	- 2
Garçons < 16 ans	168	167	+ 1
Filles < 16 ans	170	157	+ 13
Total population étrangère	1171	1130	+ 41
TOTAL POPULATION ETABLIE	4979	4939	+ 40
Nombre de ménages :	1900	1897	+ 3



Religions

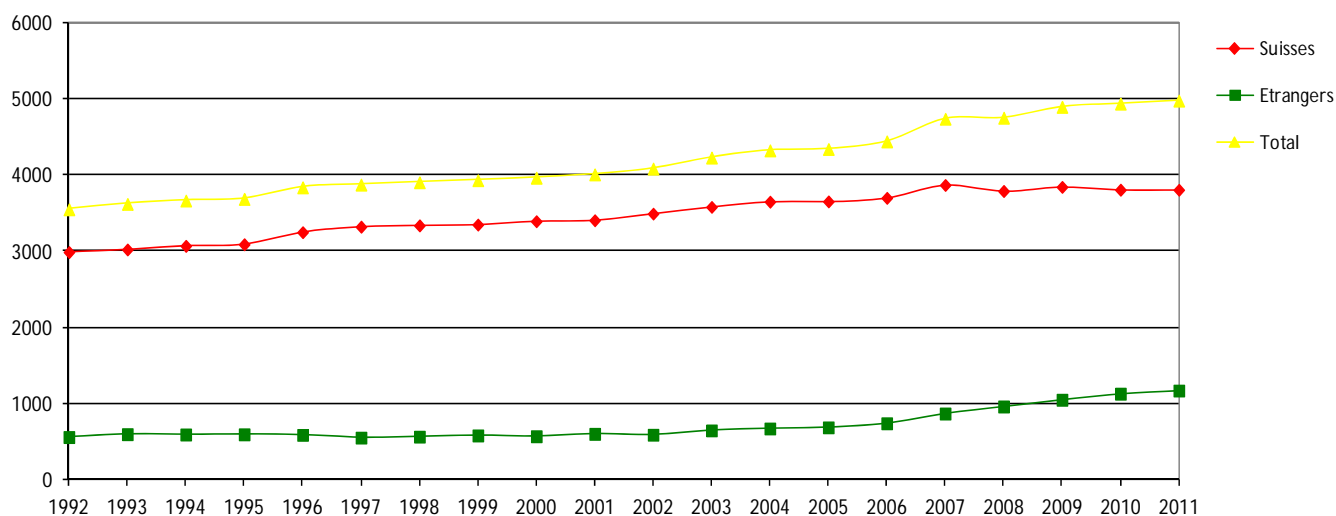
Protestants	:	1928
Catholiques	:	1848
Autres	:	615
Sans confession	:	588
Israélite	:	5



Statistique de la population au 31 décembre 2011

Origines	Hommes	Femmes	Garçons < 16 ans	Fille < 16 ans	Total
Vaudois	649	748	155	149	1701
Bourgeois	59	86	11	13	169
Confédérés	781	756	188	213	1938
Total suisses	1489	1590	354	375	3808
Etrangers	417	416	168	170	1171
Total population établie	1906	2006	522	545	4979

Evolution de la population



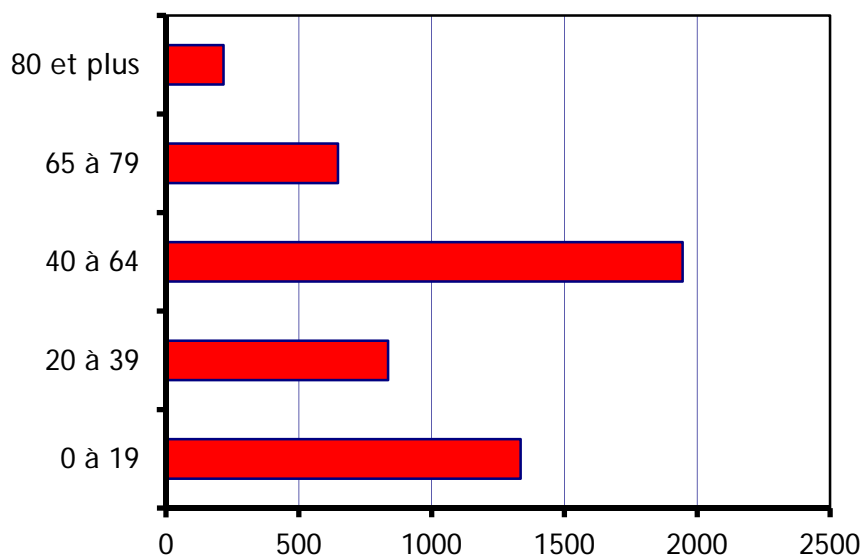
Mutations enregistrées

Types de mutations	2011	2010	+/-
Arrivées	593	437	+ 156
Naissances	29	43	- 14
Départs	472	439	+ 33
Décès	40	42	- 2
Changements d'adresse	51	91	- 40
Mariages	16	32	- 16
Séparations	14	30	- 16
Divorces	9	21	- 12
Naturalisations	29	7	+ 22
Changements de nom	27	22	+ 5

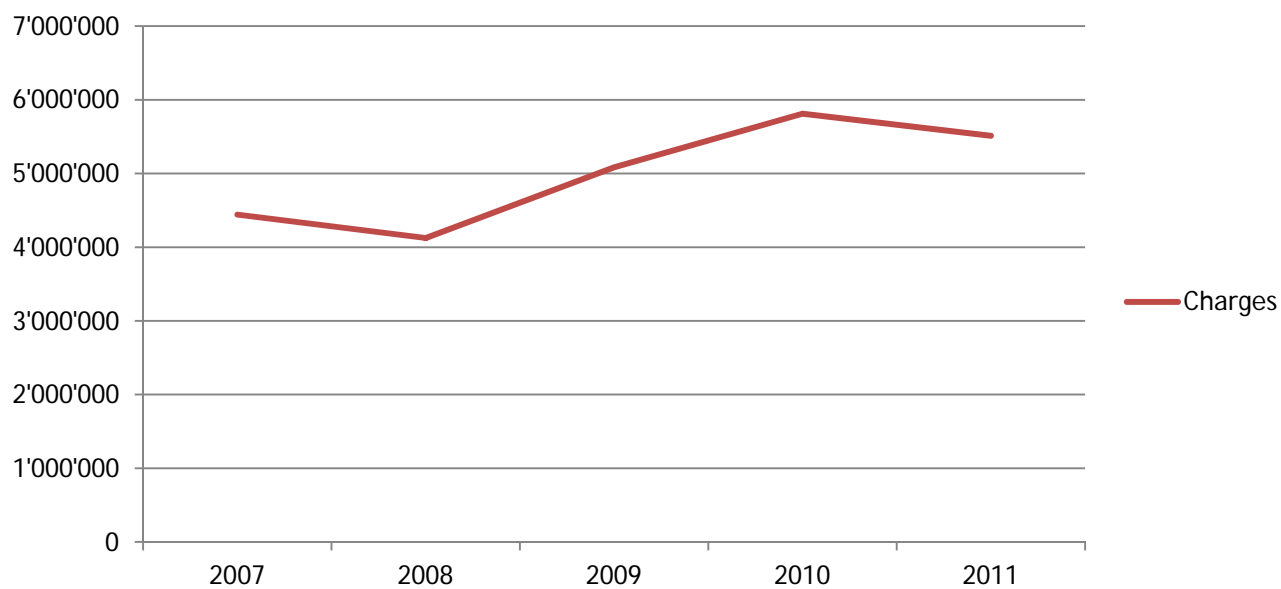
Cette statistique démontre les mouvements effectués par la préposée au Service de la population (SPOP). Ils ne doivent pas être additionnés ou soustraits aux totaux des habitants, du fait que le départ d'une famille de 4 personnes correspond à une mutation.

Pyramide des âges

Population par classe d'âge au 31.12.2011



710 - SECURITE SOCIALE



810 - SERVICES INDUSTRIELS

EAU POTABLE

Surveillance des sources

Dans le cadre du concept de suivi du réseau intégrant l'autocontrôle, le bureau CSD a pris en charge la surveillance de base de notre réseau en 2011 dont les principaux résultats sont les suivants :

Surveillance de routine

Les prélèvements de routine sur le réseau ont été réalisés à 2 reprises: le 5 avril et le 30 août.

Le Laboratoire cantonal est intervenu le 23 mai 2011 pour effectuer les prélèvements d'échantillons pour une analyse chimique et une analyse bactériologique de l'eau du réseau communal (fontaine du Rond-Point). Les bromures et fluorures ont également été recherchés dans l'échantillon.

Les contrôles habituels des installations, accompagnés des mesures de débit, ont été effectués une fois par semaine (fontainier). Depuis l'achat du turbidimètre portable par les communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz, le fontainier procède dès le mois d'août à des mesures de turbidité 1x/mois aux captages et à la chambre des Allamands, simultanément à celles de la conductivité électrique (initiées en juin 2011).

Surveillance de base

Le contrôle annuel des captages et du réseau par le fontainier et le bureau CSD a eu lieu le 6 décembre, assez tard dans l'année ; il a fallu en effet attendre la reprise des pluies automnales le 2 décembre. Cette tournée a permis de prélever 20 échantillons pour analyses bactériologiques (11 sur les captages, 1 sur l'apport de Blonay - chambre du manège de Villard, 1 sur la prise d'eau de Lausanne - conduite du Pays d'Enhaut, 7 sur le réseau communal). Lors de la même tournée, 7 échantillons ont été prélevés sur les captages communaux pour analyses chimiques. Ces prélèvements ont été accompagnés des mesures « in-situ » de la conductivité électrique, de la température et du débit des sources.

Au total sur l'année, 35 prélèvements (27 pour la bactériologie, 8 pour la chimie) ont donc eu lieu sur le réseau et les ressources communales.

Qualitativement les eaux de boisson distribuées dans le réseau communal sont dans l'ensemble de bonne qualité. Les analyses chimiques sont excellentes comme déjà noté lors des années antérieures. Certains captages se révèlent très sensibles aux précipitations du fait de leur aquifère fissural : augmentation rapide de la turbidité et/ou de l'oxydabilité (F. David amont, Issalet 1, Roche Eboulée, Cergne, La Praz sud, Bois Devin inf., Toules droite).

Les analyses bactériologiques des ressources ont montré quelques dégradations. Les plus importantes sont celles du captage amont de Fontanna David et du captage inférieur de Bois Devin. Les analyses bactériologiques de l'eau du réseau sont excellentes et démontrent le bon fonctionnement du traitement UV.

Les prélèvements pour analyses bactériologiques de l'eau du réseau doivent continuer à avoir lieu une fois par trimestre sur des parties distinctes du réseau.

Quantitativement, les résultats de la surveillance de cette année, à cause d'une pluviométrie à nouveau très déficitaire, montrent en effet que pour pallier à la demande de base (augmentant chaque année), il est nécessaire de trouver actuellement environ 573 l/mn supplémentaires en débit moyen, sur un mois de forte demande (débit moyen acheté en mai à l'extérieur, avec une semaine de pointe - 6 au 13 mai- à 793 l/mn). Les pointes momentanées pourront être assurées par l'eau de secours. Les recherches devront donc viser un débit de l'ordre de 500-600 l/mn pour la commune exceptionnellement en fin de printemps, ce qui correspond normalement à des hautes eaux dans la Haute Veveyse.

Autocontrôle dans les zones de protection

L'application de l'autocontrôle dans les zones de protection a eu lieu le 20 septembre 2011.

Autres activités

Parallèlement à cette surveillance, diverses activités ont été menées dans le cadre de la surveillance et de l'amélioration des ressources en eau de boisson :

- mesures (29x) par le service des eaux de Blonay et parfois CSD des 7 piézomètres (forés en automnes 2007 et 2009) dans le cadre de la recherche de nouvelles ressources dans la Haute Veveyse de Fégire. Préparation des dossiers pour la mise à l'enquête du défrichement de la plateforme de forage, séance de conciliation avec les 3 opposants (Pro Natura Vaud, Helvetia Nostra, WWF Vaud) dont les deux derniers maintiennent leur opposition, report des travaux de construction de la plateforme, préparation et lancement de l'appel d'offres pour l'exécution des forages horizontaux en automne avec retour des offres le 4 novembre 2011.
- mise en conformité en été-automne, par la commune de Blonay, de l'installation de traitement des eaux usées du petit chalet de Ste Hélène, située en zone S2 du captage de Issalet 1: les eaux usées sont dorénavant dirigées dans une cuve étanche de 10 m³ vidangée 1x/an.
- Suite aux résultats des investigations menées en amont des captages de Fontanna David, une proposition pour l'étude du bassin versant a été remise par notre bureau le 28 juillet 2011. Les études sont planifiées pour l'été 2012.
- Mesures du radon dans les galeries de Roche Eboulée et d'Issalets 1.

Diverses actions à poursuivre

- Suivi du réseau d'eau de boisson.
- Suivi plus serré de la qualité bactériologique des captages sensibles, après de fortes précipitations : Fontanna David amont, Toules, Cergne et Bois Devin.
- Amélioration des contrôles/révisions des citernes et des vidanges des fosses EU dans les secteurs S de Bois Devin : ce secteur est très sensible quant à la qualité des eaux souterraines.
- Vérification de toutes les vidanges et trop pleins des captages.

Réseau d'eau

La société Uldry SA est en charge du mandat de fontainier. Cette tâche est assurée par MM. F. Streit et F. Allesina, tous deux au bénéfice d'une formation spécifique et reconnue. Leurs interventions se résument ainsi :

1. Suivi de l'autocontrôle des ouvrages avec le fontainier, visite hebdomadaire de tous les ouvrages du réseau.
2. 11 interventions pour des conduites défectueuses. Les réparations ont été directement effectuées par l'entreprise Uldry & Cie SA et le génie civil a été assuré par le service de piquet de l'entreprise Grisoni Zaugg SA sauf pour une fuite où Cornaz-Fontanellaz a assuré les travaux.
3. Deux ruptures importantes de la conduite d'EauService Lausanne.
4. Une restriction d'utilisation de l'eau potable sur tout le territoire communal à la suite d'une période de sécheresse durant les mois de mai à juillet.
5. Remplacement d'environ 100 compteurs et pose du nouveau système de transmission (radios). Pour rappel, la commune totalise environ 1'350 compteurs.
6. Contrôle de la moitié des BH de la Commune et détection de défauts sur 29 d'entre elles. Ces travaux de réparation ont été réalisés par la maison Hinni ainsi que par l'entreprise Uldry & Cie SA.
7. Prospection de nouvelles ressources dans la Haute Veveyse de Fégire ; pose d'une sonde automatique, jaugeage des sources et mesures piézométriques mensuelles (travaux en collaboration avec le service des eaux de la Commune de Blonay).
8. Changement de conduite sur 162m au chemin de Chaumény (PE Ø 160mm).
9. Changement de conduite au chemin du Clos de Leyterand, sur 70m (PE Ø 50mm).
10. Contrôle et suivi du budget.

Rapport de fuites

Malgré que notre réseau soit entretenu et renouvelé régulièrement, il est malheureusement inévitable que des fuites soient constatées et provoquent quelques dégâts. Voici la liste des ruptures de conduite survenues en 2011 :

N°	Date	Lieu	Type conduite
1	31 janvier	Chemin des Planches, vers N°11	Fonte Ø 125
2	31 janvier	Chemin des Planches, vers N° 17	Fonte Ø 125
3	1 ^{er} février	Chemin de Chenalettaz, hauteur N° 6, Blonay	Fonte Ø 100
4	1 ^{er} février	Chemin de Chenalettaz, hauteur N°12, Blonay	Fonte Ø 100
5	2 février	Chemin du Champ-aux-Lièvres, vers N°5	Fonte Ø 100
6	15 février	Chemin de Pangires, vers paddock à chevaux	Fonte Ø 125
7	21 février	Chemin du Champ-Montaney, vers N°3	Acier Ø 2''
8	21 février	Route du Montéliza, en face du N°14	Fonte Ø 125
9	9 mai	Chemin des Vignes, vers le N°6	Fonte Ø 100
10	22 juillet	Chemin des Osches, vers le N°48	Fonte Ø 125
11	7 octobre	Chemin du Porteau, sous le pont autoroute	Acier Ø 100

Entretien des bornes hydrantes

La Commune est associée depuis plusieurs années à l'entreprise Hinni AG pour le contrôle de ses bornes hydrantes.

- ⇒ Contrôle de la moitié des BH (86 en 2011) de la Commune ;
- ⇒ Rapport avec la liste des problèmes et leurs priorités ;
- ⇒ Proposition de remplacement/révisions pour l'année en cours avec budget correspondant ;
- ⇒ Mise à jour de la base de données (DBH Vista) en fonction des travaux effectués.

De plus, une nouvelle BH a été posée au chemin de la Chaumény. Ces travaux sont subventionnés par l'ECA à hauteur d'environ 10%.

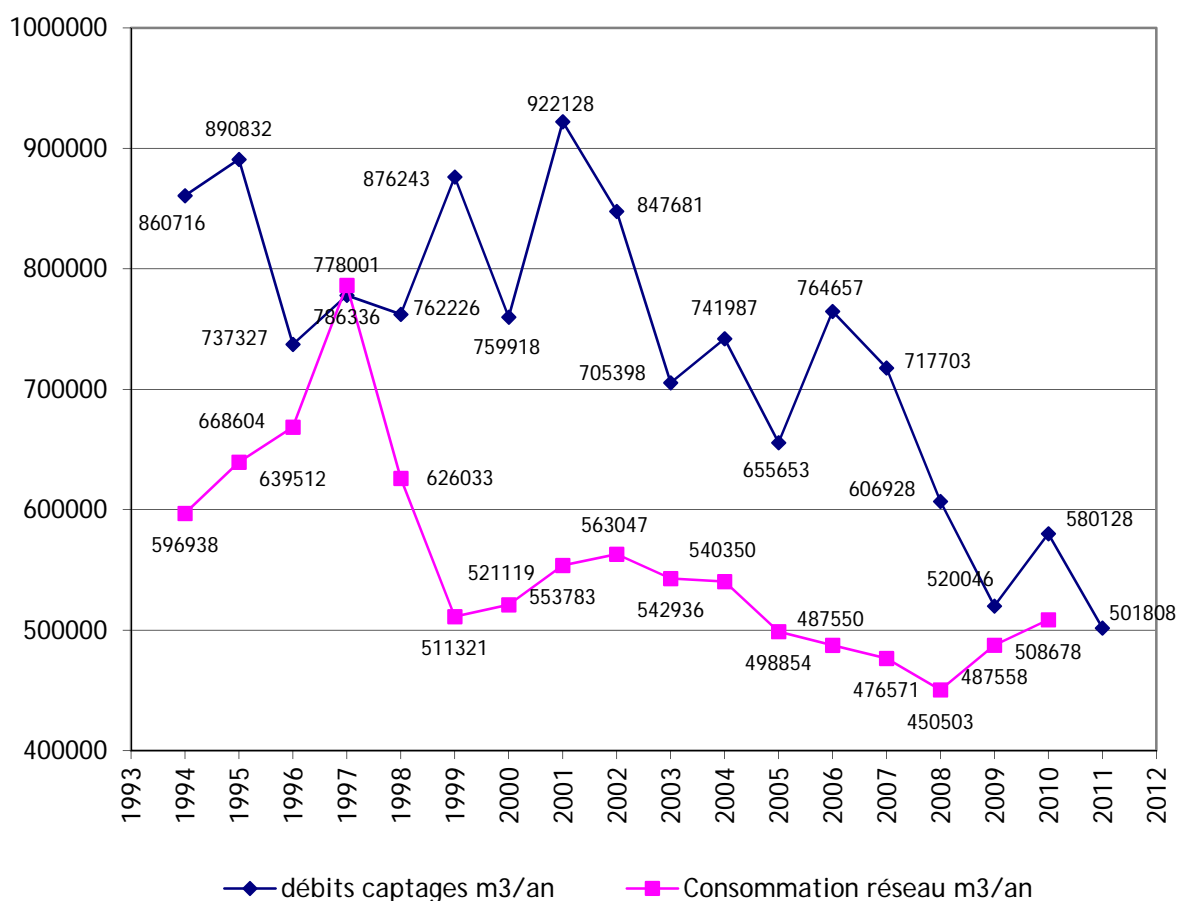
Résumé de l'entretien des bornes hydrantes en 2011

N°	Lieu	Type de travaux
50	Chemin de la Denévaz 5	Révision / remplacement partie supérieure
53	Chemin de la Denévaz	Révision / remplacement partie supérieure
54	Chemin de la Denévaz 28	Révision / remplacement partie supérieure
55	Chemin de la Denévaz	Révision et changement chapeau
60	Chemin de Bendes	Révision et changement chapeau
104	Chemin de l'Eglise	Révision
106	Chemin de l'Eglise	Révision / remplacement partie supérieure
110	Route des Deux-Villages 116	Révision
114	Chemin de la Chiésaz	Révision
117	Route des Deux-Villages	Révision / remplacement partie supérieure
127	Chemin du Ressay	Remplacement complet
128	Chemin de Layaz 7	Révision
132	Route du Tirage 17	Révision / remplacement partie supérieure
135	Chemin Derrey-le-Motty 4	Révision / remplacement partie supérieure
138	Chemin du Lussy 10	Révision / remplacement partie supérieure
139	Chemin du Lussy 16	Révision et changement chapeau
153	Chemin des Osches	Révision / remplacement partie supérieure
154	Chemin des Osches 44	Remplacement complet
155	Chemin du Chermiaux 6	Révision / remplacement partie supérieure
159	Chemin du Château	Révision / remplacement partie supérieure
172	Chemin du Plan Bourdin	Révision
173	Chemin des Aveneyres 26	Révision / remplacement partie supérieure
222	Cité du Genévrier	Remplacement complet

250	Chemin du Genévrier	Remplacement complet
257	Route du Montéliza 80	Remplacement complet
275	Chemin des Vignes 20	Révision / remplacement partie supérieure
312	Route de Fenil 48	Révision / remplacement partie supérieure
702	Route de Châtel-St-Denis	Révision / remplacement partie supérieure
703	Route de Châtel-St-Denis	Révision / remplacement partie supérieure

Captage et distribution de l'eau en m3 - 1994 à 2011

Le compteur du réseau inférieur du réservoir du Mont-Blanc a dû être remplacé. Dès lors, nous avons renoncé à chiffrer la rubrique consommation du réseau en 2011, vu que cet appareil a été mis hors service pendant 3 mois.



Distribution de l'eau

Tableau de provenance de l'eau produite par nos sources

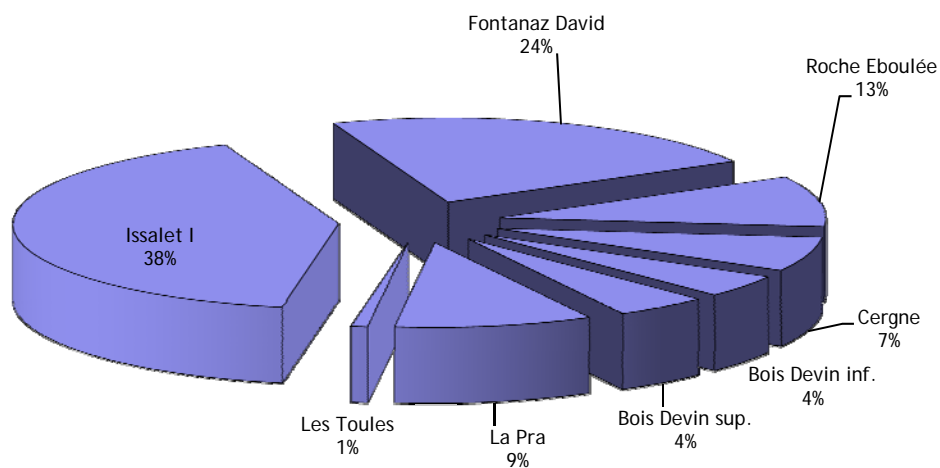
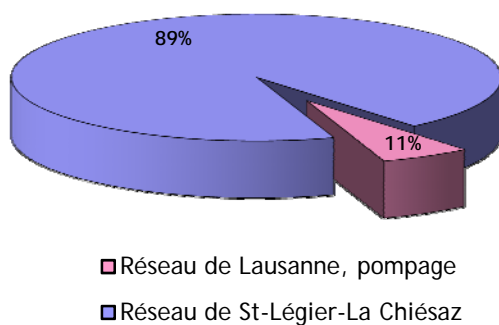


Tableau de provenance de l'eau distribuée



Le graphique ci-dessus fait état de la distribution de l'eau sur les 3 zones de la commune. Ces quantités sont relevées au départ des réservoirs et comprennent donc les débits de fontaines, prélèvement aux bornes hydrantes (BH) pour le bétail et le service du feu ainsi que les arrosages communaux.